

# Chapitre 5

## L'industrie

---

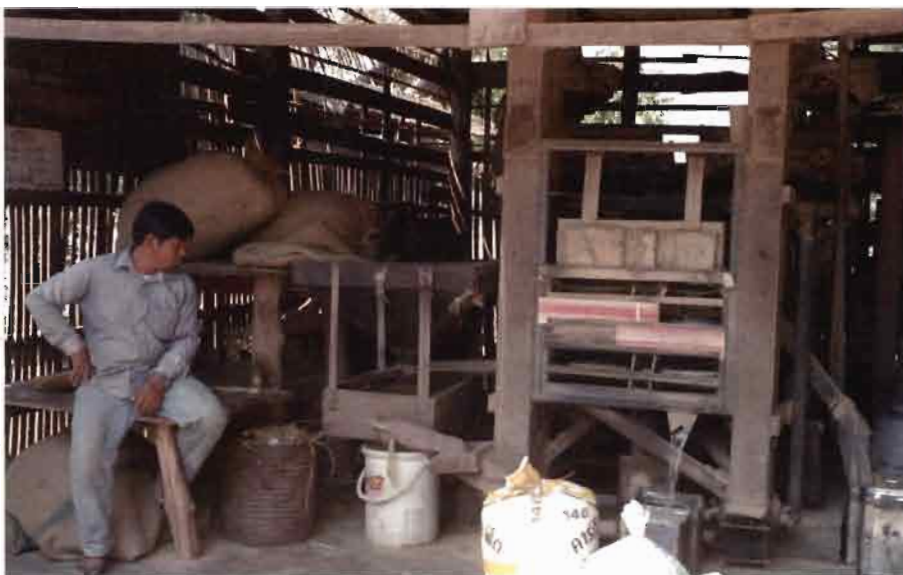
L'industrialisation de la Thaïlande à partir des années 1960 a suscité des changements importants dans la structure économique et dans la société d'un pays qui avait, jusque alors, toutes les caractéristiques d'un pays agricole. L'industrie était embryonnaire autour de l'État, qui contrôlait quelques secteurs émergents, et de capitalistes, surtout marchands, établis à Bangkok au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

À partir de 1958, la politique de l'État, favorable à une industrialisation de substitution des importations et à l'investissement privé (national et étranger), stimule les activités industrielles des entrepreneurs. La participation de l'industrie au PIB s'élève et, surtout, la coopération entre banquiers et industriels locaux établit la base économique propice à l'expansion des deux décennies suivantes. Au début des années 1980, en pleine récession, la stratégie industrielle se tourne alors résolument vers l'exportation sans que la substitution des importations soit abandonnée. Supplantant dans le PIB celle d'un secteur agricole dont le dynamisme a soutenu l'industrialisation, la valeur du produit de l'industrie (ressources extractives et production manufacturière) s'accroît avec, toutefois, de fortes variations dans l'espace (**planche 40, Le produit industriel**). À partir de 1985, les produits manufacturés, diversifiés sous l'impulsion de la demande intérieure et du marché mondial, deviennent le premier secteur d'exportation et comptent aujourd'hui pour plus de 70 % dans la valeur des exportations. Les effets

de la crise de 1997 et du ralentissement économique, qui a ensuite touché les grands partenaires commerciaux de la Thaïlande, ont eu des répercussions inégales selon les secteurs d'activité et les entreprises (baisse de la demande, hausse du coût des produits importés, charges financières...) et suscité des vitesses de récupération tout aussi variables.

Le régime économique s'appuie sur une approche libérale qui fait jouer un partenariat entre les secteurs public et privé dont il combine les intérêts. Trois types d'entreprises coexistent : des entreprises publiques et militaires, des entreprises transnationales et des entreprises privées. Les entreprises contrôlées par l'État relèvent essentiellement des services (chapitre 3) et sont limitées dans le secteur industriel (pétrole, transformation sucrière, textile, tabac). Certaines entreprises privées, dominées par les Sino-Thaïs, ont connu un développement considérable ; elles appartiennent à de puissants groupes familiaux qui exercent un oligopole sur les marchés de la finance, du commerce, de l'immobilier, sont présents sur les marchés mondiaux et investissent à l'étranger. Les PME constituent néanmoins l'essentiel des entreprises industrielles, extraction des ressources minières incluse (**planche 41, La taille des établissements industriels**). L'influence de l'élite capitaliste n'a cessé de croître, notamment par ses alliances avec les hauts fonctionnaires, sa capacité d'organisation (puissantes associations d'entrepreneurs) et de revendication. Sa participation à

Photo Alain Vergnes



### Rizerie villageoise

Les premières rizeries ont été établies au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et les plus grandes d'entre elles ont diversifié leurs produits (différentes préparations à base de riz). Dans la plupart des villages, les rizeries employant de 1 à 2 personnes constituent souvent l'unique source d'activité dite « industrielle » et leurs propriétaires sont également des intermédiaires.

Photo Doryane Kermel-Torrès



### JVC dans la zone industrielle de Suranaree (province de Nakhon Ratchasima)

L'une des rares établies en région périphérique, la zone industrielle privée de Suranaree accueille des unités employant une main-d'œuvre nombreuse à majorité féminine et jeune. Achevée en 1989, elle a bénéficié de l'appui d'hommes politiques locaux, dont le Premier ministre de l'époque. Elle offre aux entrepreneurs infrastructures et équipements de différentes natures.

l'orientation des politiques publiques s'exerce par une présence dans l'administration, au comité exécutif d'organes publics (dont les bureaux de la planification, de l'investissement) et par l'accession au pouvoir politique (Assemblée nationale, Sénat, Gouvernement). Les récents mouvements de décentralisation et de démocratisation ont offert à l'entrepreneuriat provincial, dont les rangs se sont étoffés à la faveur de la croissance économique des deux dernières décennies, l'opportunité d'accéder à des instances exécutives locales.

La stratégie de développement industriel tournée vers l'exportation et intensif en main-d'œuvre a incorporé dans le monde des usines, à une cadence rapide, une population d'origine rurale, même si l'ampleur de la transition est tempérée par la capacité de l'agriculture à retenir sa force de travail (chapitre 4). Malgré quelques avancées, la protection légale des salariés est limitée, la protection sociale reste assurée par la famille d'origine rurale; hormis quelques périodes plus libérales, les syndicats ont été faibles, divisés et muselés par les régimes autoritaires qui ont politisé les revendications ouvrières au prétexte de la sécurité intérieure. Si les politiques ont été actives dans la préservation du régime des bas salaires (qui ont eu tendance à augmenter plus vite que la productivité, érodant ainsi un des avantages comparatifs de la Thaïlande), elles ont par contre porté peu d'attention à la formation de la main-d'œuvre qui reste peu qualifiée, avec une majorité d'employés qui n'ont pas atteint le niveau d'éducation secondaire (chapitre 9). L'estimation des employés de l'industrie (de l'ordre de 4,5 millions en 1996, soit 15 % de la population active) est rendue difficile par leur cloisonnement en plusieurs statuts et dans une multitude de petites entreprises malgré une concentration dans le centre du pays (**planche 42, L'emploi dans les établissements industriels**). La source retenue ici (et pour la 2<sup>e</sup> planche du chapitre), qui émane du ministère du Travail et de la Sécurité sociale, n'écarte pas d'emblée les petits établissements alors que le recensement industriel

mené par le Bureau national de la statistique (NSO) ne retient que les entreprises de plus de 10 employés.

Les incitations publiques à l'investissement, gérées par le Bureau de l'investissement (BOI), s'adressent aux entreprises thaïlandaises et étrangères dont elles tentent d'influencer les décisions de localisation (**planche 43, Les entreprises subventionnées par le Bureau de l'investissement**). La complexité des procédures et des critères d'admissibilité qui est reprochée au BOI et les mesures de libéralisation douanière prises dans le cadre de la politique générale ont affaibli l'intérêt des incitations publiques et encouragé les investisseurs étrangers à opérer en dehors du Bureau. Pour importants que ceux-ci aient été dans l'expansion de l'appareil industriel et des exportations, c'est la mobilisation du capital national qui a été déterminante pour lancer la croissance. La Thaïlande a largement bénéficié de la stratégie de relocalisation des entreprises du Japon et des nouvelles économies industrialisées asiatiques (chapitre 1): entre 1986 et 1996, tout en quadruplant par rapport aux 25 années précédentes, les entreprises entièrement à capitaux étrangers représentent le quart des entreprises en activité. Leur association avec les entrepreneurs locaux n'a pas eu cependant les résultats escomptés en termes d'autonomie et d'innovation technologiques pourtant indispensables au maintien de la compétitivité thaïlandaise. Les orientations du BOI sont, aujourd'hui plus que jamais, déterminées par des contraintes externes: accords bilatéraux et multilatéraux sur le commerce et l'investissement, concurrence pour attirer l'investissement étranger.

L'importance du besoin de main-d'œuvre de l'industrie (et l'enjeu sociétal que cela représente pour le pays) justifie le choix de cette variable pour appréhender la répartition spatiale des secteurs. Au niveau de la province, la divergence entre les différentes sources (entre elles et avec les estimations, au niveau national, du NSO ou du ministère du Travail et de la Sécurité sociale) sur l'évaluation de l'emploi industriel,

tient à une prise en compte inégale des petits, voire des micro-établissements (textile et habillement, industries agricoles et alimentaires surtout), et à une comptabilisation différente des emplois saisonniers et temporaires, du travail à domicile. D'autres facteurs peuvent affecter l'appréciation des évolutions: il est estimé qu'au début des années 1980, 30 % des usines du textile n'étaient pas enregistrées afin d'échapper à la limitation des installations pour cause de surproduction. La source disponible au niveau de la province et par secteurs industriels (ministère de l'Industrie) peut être tributaire du seuil de 7 employés en deçà duquel les entreprises n'ont pas obligation de s'enregistrer; on peut par ailleurs se demander si les entreprises cessant toute activité sont systématiquement retirées de la base de données. Il est permis néanmoins de penser que ces insuffisances statistiques sont uniformément réparties entre les provinces et ne faussent pas leur mise en perspective.

Les industries agricoles et alimentaires restent le premier secteur d'emploi industriel (**planche 44, Les industries agricoles et agro-alimentaires**); l'incorporation des productions agricoles dans la transformation

industrielle, la puissance exportatrice de la Thaïlande en font un secteur clé. L'expansion du textile et de l'habillement a été forte mais cyclique (**planche 45, Les industries du textile et de l'habillement**); ce secteur, qui a largement bénéficié des investissements étrangers au début des années 1970, s'est hissé à la première place des exportations avant d'être détrôné par la construction électrique et l'électronique. Le dynamisme de ces dernières, soumises aux aléas du marché mondial, ne saurait cacher celui de la construction mécanique (**planche 46, Les industries de la construction électrique et mécanique**). Les activités de la chimie et du plastique, développées à partir de la transformation du pétrole et du gaz, illustrent la diversification de la structure industrielle sous l'impulsion de firmes thaïlandaises (**planche 47, Les industries de la chimie et du plastique**). La dernière planche sectorielle traite de secteurs au dynamisme et aux perspectives différents (**planche 48, Autres industries**). Le développement industriel a eu une traduction nuancée dans l'espace en créant des intensités variables de spécialisation de l'emploi (**planche 49, La spécialisation industrielle**).

## 40. Le produit industriel

La part du produit industriel dans le PIB est passée de moins de 25 % en 1980 à près de 40 % en 2000, grâce à une croissance annuelle de 8 %, notamment près de 14 % entre 1986 et 1993, traduisant une accélération des niveaux de production et de la valeur ajoutée. La contribution des ressources extractives augmente (gaz naturel surtout). Dans la structure manufacturière, la valeur relative des produits agro-industriels décline malgré la hausse régulière de leur valeur ajoutée (planche 44). Le textile et la confection, secteurs à plus forte valeur ajoutée au début des années 1980, cèdent la place une décennie plus tard aux biens électriques et électroniques, à la construction mécanique et aux équipements de transport : leur contribution respective s'élève en 1986 à 25 % et 13 %, en 1996 à 15 % et 28 %. D'un peu plus de 1 000 milliards de Baht en 1996, le produit industriel a diminué de 9 % en 1998. Après ce ralentissement, la croissance a repris à un rythme inférieur à celui de la période précédente (2 %).

Entre Rayong, Saraburi, Ayutthaya et Ratchaburi, 12 provinces créent près de 85 % du produit industriel national. La part de Bangkok reste importante malgré son affaiblissement à partir de 1989 (planche 58). La dissymétrie est notable entre, d'une part, les provinces orientales et septentrionales et, d'autre part, les provinces occidentales qui accusent, sauf Samut Sakhon, des produits et des contributions de l'industrie au produit provincial inférieurs. L'industrie est la première source de la valeur ajoutée dans toutes ces provinces à l'exception de Bangkok, Nonthaburi et Ratchaburi. Inversement, cette concentration de la valeur produite souligne la situation de faiblesse des régions périphériques, sauf dans certains pôles à forte valeur ajoutée (Nakhon Ratchasima, Khon Kaen, Chiang Mai ; Lampang et Kam Paeng Phet pour les ressources pétrolifères et minières), et à Lamphun pour le poids du secteur industriel dans le produit provincial.

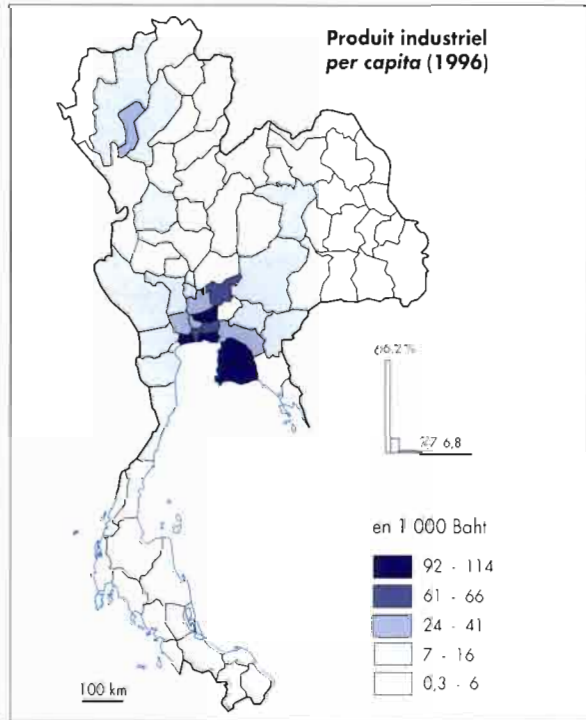
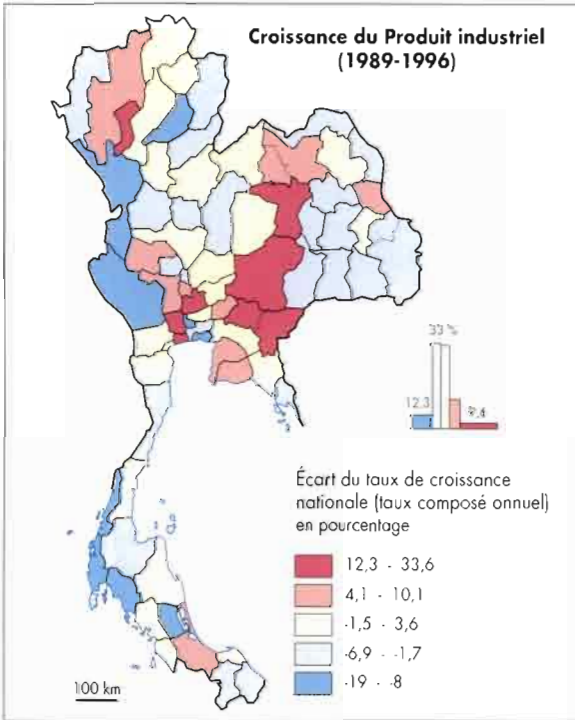
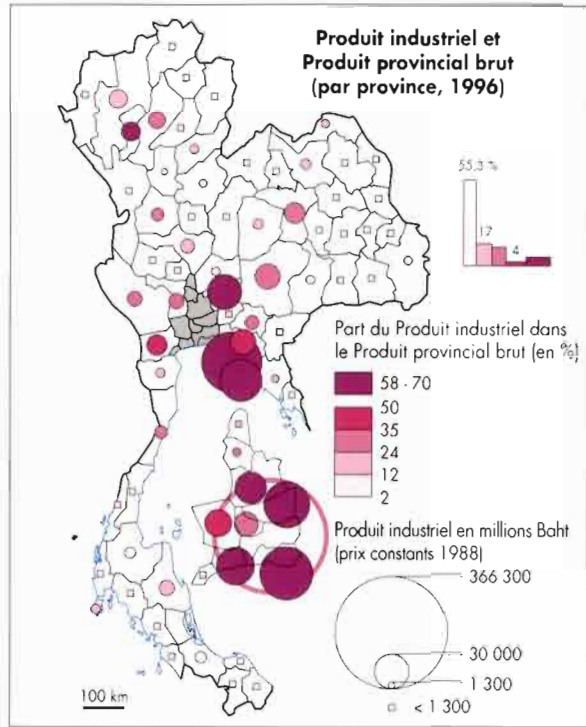
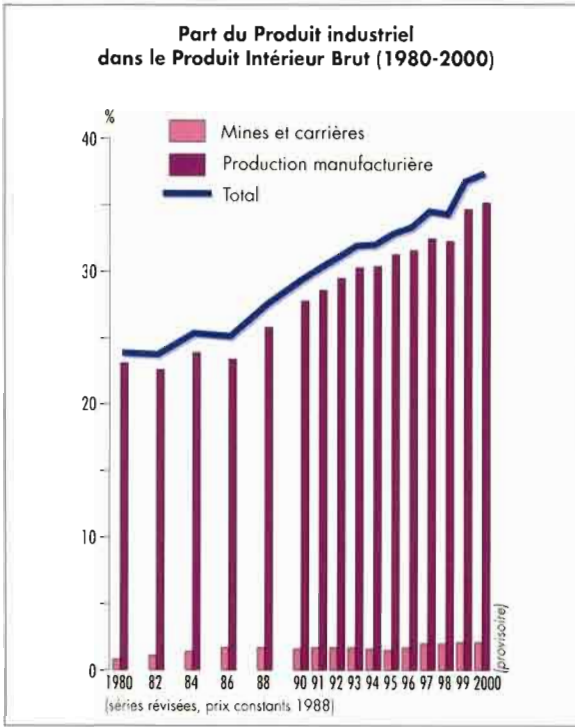
L'opposition constatée traduit des densités d'activité beaucoup plus élevées dans le centre ainsi qu'une diversification du tissu industriel avec incorporation des secteurs dits modernes, générateurs d'une valeur ajoutée supérieure (planche 49). Cette diversification

s'est diffusée dans quelques provinces périphériques, alors que les autres restent marquées par une spécialisation dans la transformation des ressources primaires dont la valeur ajoutée est inégale selon les produits.

Les écarts provinciaux par rapport à la croissance nationale du produit industriel (11 % de 1989 à 1996) traduisent la diffusion de la croissance à des provinces aussi bien proches qu'éloignées de la capitale, à partir des pôles industriels déjà établis : Bangkok et Samut Prakan qui enregistrent un taux inférieur à la moyenne nationale et l'Eastern Seaboard qui accuse une croissance plus faible que les années précédentes, mais supérieure à la moyenne (Chon Buri, Rayong) ou équivalente (Chachoengsao). Sur la façade occidentale et septentrionale de la capitale, Ayutthaya se distingue par une croissance élevée à l'image de Lamphun dans le Nord. Dans le couloir du Nord-Est, la croissance s'atténue au fur et à mesure qu'on s'éloigne de Bangkok et de l'Eastern Seaboard. Dans le Sud, les provinces occidentales accusent des taux nettement inférieurs à la moyenne, à l'inverse de la partie orientale dont le panorama est plus contrasté.

La répartition du produit industriel *per capita* traduit des niveaux différents dans l'espace industriel central mais toutes les provinces, sauf Ratchaburi, sont nettement au-dessus de la moyenne nationale. Ses marges orientale et occidentale, Nakhon Ratchasima et Khon Kaen dans le couloir du Nord-Est, confirment la dynamique de diffusion déjà remarquée. Dans le Nord, Chiang Mai et Lampang ont un ratio nettement inférieur à celui de Lamphun.

La crise de 1997, qui a affecté le secteur industriel n'a pas changé la répartition spatiale de la valeur ajoutée industrielle. Sont confirmées la baisse de Bangkok, la croissance de provinces situées à la bordure du centre (Ang Thong, Suphanburi au nord-ouest, Prachinburi au nord-est) ou dans les régions périphériques (Lamphun, Khon Kaen). Dans l'Eastern Seaboard, Rayong est particulièrement dynamique.



Sources : Bank of Thailand, 2002 - NESDB, 1993, 1999 - NSO, 1990, 2000

© IRD/MGM-Libergéo, 2005

## 41. La taille des établissements industriels

Malgré une augmentation de la taille moyenne des entreprises depuis le début des années 1980, plus de 90 % d'entre elles ont moins de 100 employés avec un poids dominant des micro-établissements de moins de 10 employés. Longtemps pénalisées par les politiques bancaires et d'incitation à l'investissement, touchées par la crise de 1997, les PME, unanimement définies depuis une vingtaine d'années par le critère de l'emploi (moins de 200 personnes), font depuis peu l'objet pour certaines d'entre elles de l'attention du gouvernement. Réalisant dans l'économie réelle la moitié de la valeur des biens produits et des exportations, elles font l'objet de mesures fiscales et financières destinées à encourager une sous-traitance technologiquement plus performante dans des secteurs d'exportation vigoureux mais dépendants de l'importation de produits intermédiaires et de services (agro-alimentaire, textile, productions électriques et électroniques, automobile). Le développement industriel rapide est effectivement caractérisé par une diversification des productions, sans réelle intensification ni véritable développement de relations intra et inter-sectorielles qui auraient permis un accroissement supérieur de la valeur ajoutée.

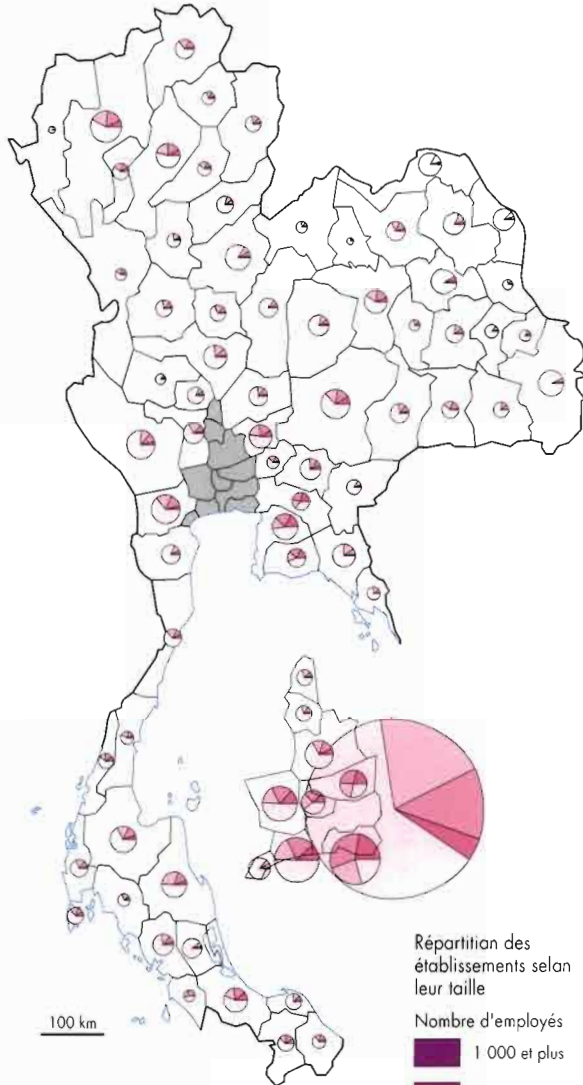
Le poids de Bangkok, comptant à elle seule près de 50 % de tous les établissements, s'affaiblit avec la taille des entreprises (48 % pour les moins de 100 employés, moins de 30 % de 100 à 499, 25 % de 500 à 1000 et plus). Sa primauté industrielle remonte au XIX<sup>e</sup> siècle avec le développement des activités de transformation. L'essor des exportations, l'extension des infrastructures et les avancées de la mécanisation (production, transports maritimes) ont permis l'expansion du capital local implanté à Bangkok : du contrôle de certaines activités (transformation du riz), ce capital s'est tourné, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, vers les secteurs de consommation et de substitution aux importations.

Suite aux politiques d'incitation au secteur privé et à l'industrialisation par substitution aux importations mises en œuvre à partir de 1958, les investissements se sont poursuivis à Bangkok et dans sa périphérie immédiate.

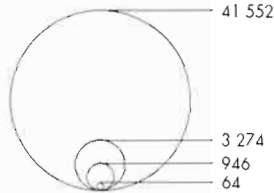
À la fin des années 1970, l'augmentation des prix du terrain, la congestion du trafic dans le pôle Bangkok-Samut Prakan ont été des éléments clés dans la diffusion aux quatre provinces limitrophes des établissements de grande taille. Alors que les cinq provinces contiguës à la capitale, avec laquelle elles forment la Région métropolitaine de Bangkok (BMR), ne comptent que pour 10 % dans les établissements de moins de 100 employés, leur part dans le tissu industriel national passe à 36 % pour les établissements de 100 à 499 employés et à 40 % pour ceux de plus grande taille.

La diffusion spatiale des entreprises de 100 à 499 employés s'essouffle au nord, au-delà des provinces d'Ayutthaya et de Saraburi et elle touche les provinces occidentales de Kanchanaburi et de Ratchaburi plus faiblement que celles de l'Eastern Seaboard et que certains pôles des régions périphériques. La configuration spatiale de ces derniers se différencie selon les régions : provinces côtières orientales, de Surat Thani à Songkhla dans le Sud ; triangle Chiang Mai-Lamphun-Lampang dans le Nord ; axe nord-sud dans le Nord-Est. À l'extrémité sud de cet axe, Nakhon Ratchasima, proche de Bangkok, se rattache à la dynamique de la région métropolitaine, et de celle de l'Eastern Seaboard auquel elle est bien reliée par le réseau routier (planche 24). Cette structuration se confirme dans la distribution des établissements de 500 employés et plus, alors que dans le Centre, le déséquilibre ouest-est, reprenant celui de la distribution des parcs industriels (planche 26), privilégie, outre Bangkok, les provinces de Samut Prakan, Pathum Thani et, dans l'Eastern Seaboard, celle de Chon Buri, tout en distinguant quelques pôles régionaux. La dissémination de grands établissements, même en nombre réduit, dans des provinces éloignées est une des conséquences de la politique d'encouragement à l'investissement du BOI et de la recherche, par les industriels, de bassins de main-d'œuvre ; elle témoigne aussi du dynamisme des entrepreneurs provinciaux (planche 43).

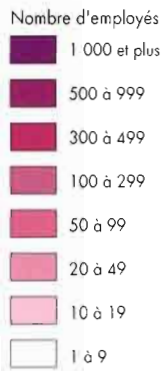
**Établissements de moins de 100 employés  
(par province, 1996)**



Nombre d'établissements

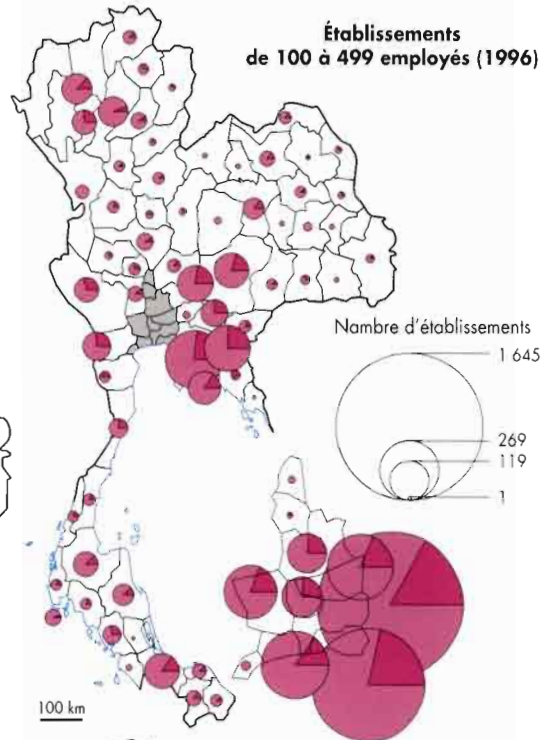


Répartition des établissements selon leur taille

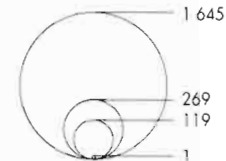


Source : Ministry of Labour and Social Welfare, 1997

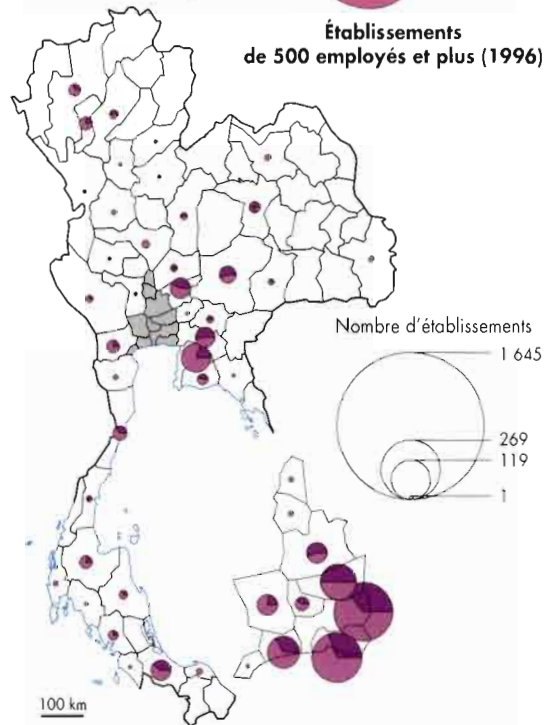
**Établissements de 100 à 499 employés (1996)**



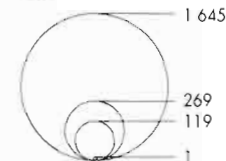
Nombre d'établissements



**Établissements de 500 employés et plus (1996)**



Nombre d'établissements



## 42. L'emploi dans les établissements industriels

Bangkok et ses cinq provinces adjacentes se partagent équitablement la prééminence dans l'emploi industriel (65 % du total national). Leur part respective est toutefois inversée pour la taille des entreprises, le poids de la capitale s'exerçant d'abord dans les catégories de moins de 100 employés (un peu plus de 40 % de son emploi industriel). Ces catégories représentent néanmoins plus de 20 % de l'emploi industriel créé surtout par les entreprises de 50 à 99 employés dans les cinq provinces adjacentes. Celles-ci jouent également un certain rôle dans l'Eastern Seaboard et dans les provinces des périphéries (Nakhon Ratchasima, Chiang Mai, Songkhla). En créant au moins 60 % de l'emploi industriel dans plus de la moitié des provinces, les entreprises de moins de 100 employés ont un rôle décisif.

Pour la création d'emplois au niveau national, les établissements de 100 à 499 employés sont tout aussi importants que les entreprises de moins de 100 employés (un peu plus de 30 % de l'emploi total). Leur distribution spatiale reproduit les caractéristiques de la répartition par taille des établissements : déséquilibre ouest-est autour de Bangkok, triangle du Nord, déséquilibre entre les côtes de la péninsule, couloir central du Nord-Est. Les facteurs négatifs affectant la Région métropolitaine de Bangkok (BMR), coût du foncier, difficulté des communications terrestres, pression sur les infrastructures et la main-d'œuvre, bénéficient également à Ayutthaya et Saraburi qui rassemblent 6 % de l'emploi industriel créé par les entreprises de plus de 100 employés, avec prédominance des établissements de plus de 500. Malgré la montée en puissance de ces derniers dans ces deux provinces, dans celles de Chon Buri et de Chachoengsao ou dans certaines provinces des régions périphériques, la BMR concentre 65 % de l'emploi créé par ces plus gros établissements.

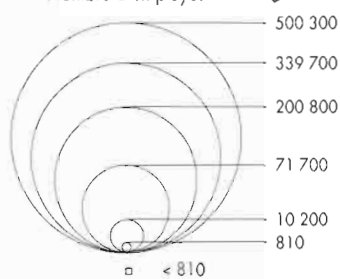
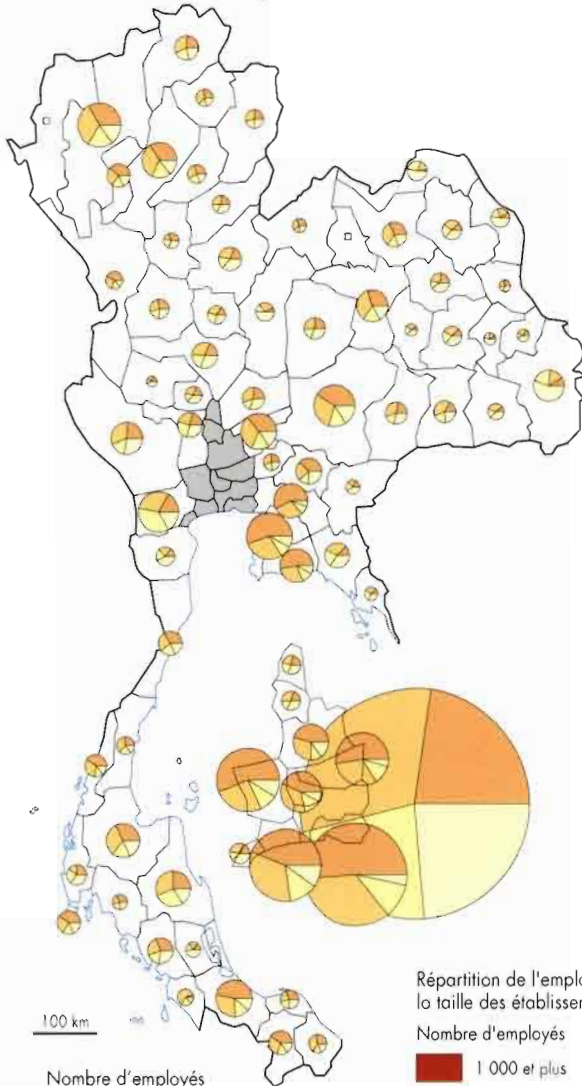
L'impératif de maintenir des salaires au plus bas niveau possible et de satisfaire un fort besoin de travail a conduit les entrepreneurs à multiplier les formes d'emploi et de rémunération, où entrent en jeu des critères de localisation (rurale, urbaine, métropolitaine) et de type

d'entreprise (taille, secteur de production, secteur public ou privé), de qualification et de statuts au sein des entreprises (mensuels, journaliers, contractuels, saisonniers, employés sur le site ou à domicile). Outre le salaire de base, qui ne dépasse guère le minimum légal, des avantages sociaux (transport, logement) ou des primes pouvaient représenter à la veille de la crise jusqu'à plus de 30 % de la rémunération.

La fragmentation du monde des employés industriels, ses caractères de jeunesse, de faible éducation et son origine largement rurale sont habituellement identifiés comme des obstacles à l'émergence d'une conscience de classe plus forte et d'un syndicalisme plus puissant. La création de syndicats maison a été largement encouragée par un État qui, à partir de 1975, assoit sa politique du travail sur les institutions tripartites (représentants de l'État, des employeurs et des employés) tels que le Wage Committee, chargé en 1972 des ajustements du salaire minimum légal récemment introduit, ou la Labour Court, instaurée en 1980, pour résoudre les conflits dans les entreprises. Par la création en 1993 du ministère du Travail et de la Sécurité sociale, l'État affirmait son rôle dans la médiation des relations capital-travail alors que l'interdiction, en 1991, des syndicats dans les entreprises publiques avait affaibli le mouvement organisé des ouvriers, même si les revendications des employés du secteur public divergeaient fortement de celles des employés du secteur privé dont le taux de syndicalisation est estimé à 5-6 %.

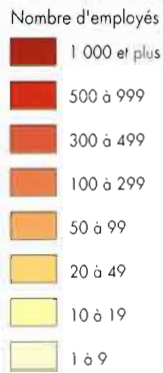
Le mécontentement à propos des conditions de travail ou de rémunération a pu s'exprimer jusqu'à la crise de 1997 autrement que par l'affrontement direct, puisque l'ouvrier pouvait quitter l'usine plutôt que revendiquer, du fait d'une forte demande de travail dans tous les secteurs économiques et les entreprises non-agricoles. La réduction, voire la suppression des primes, intervenue dès 1997, comme les licenciements qui ont suivi, ont démontré la faiblesse de l'action collective.

**Emploi dans les établissements de moins de 100 employés (par province, 1996)**

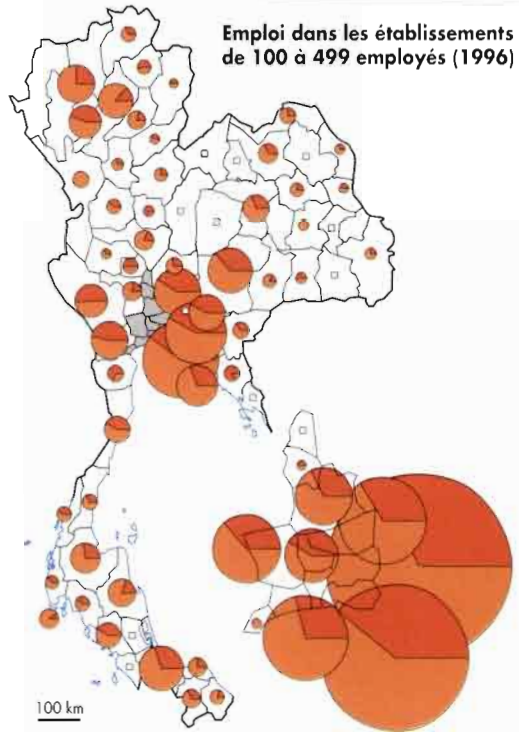


Source : Ministry of Labour and Social Welfare, 1997

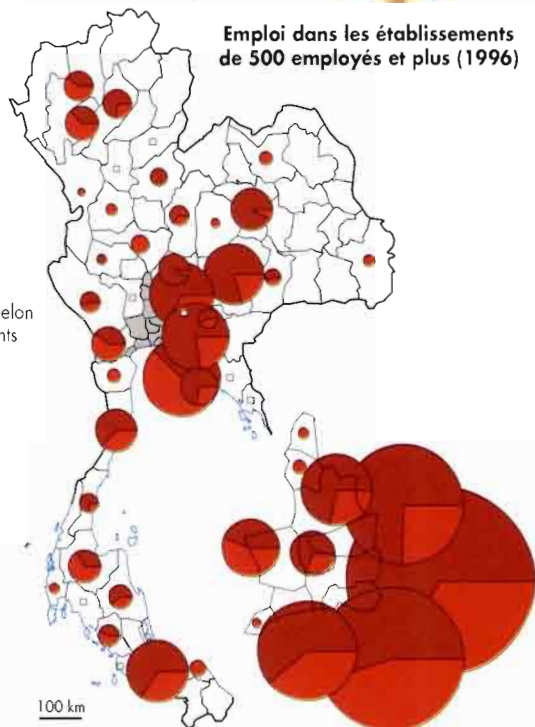
Répartition de l'emploi selon la taille des établissements



**Emploi dans les établissements de 100 à 499 employés (1996)**



**Emploi dans les établissements de 500 employés et plus (1996)**



## 43. Les entreprises subventionnées par le Bureau de l'investissement

Les incitations publiques à l'investissement sont modulées depuis les années 1970 selon un découpage de l'espace national en plusieurs zones (planche 26). 85 % des emplois créés par les entreprises subventionnées sont dans l'industrie. L'ouverture du Bureau de l'investissement (BOI) aux services et à l'immobilier, dans les années 1980, se fait sentir surtout à Bangkok et dans le Sud.

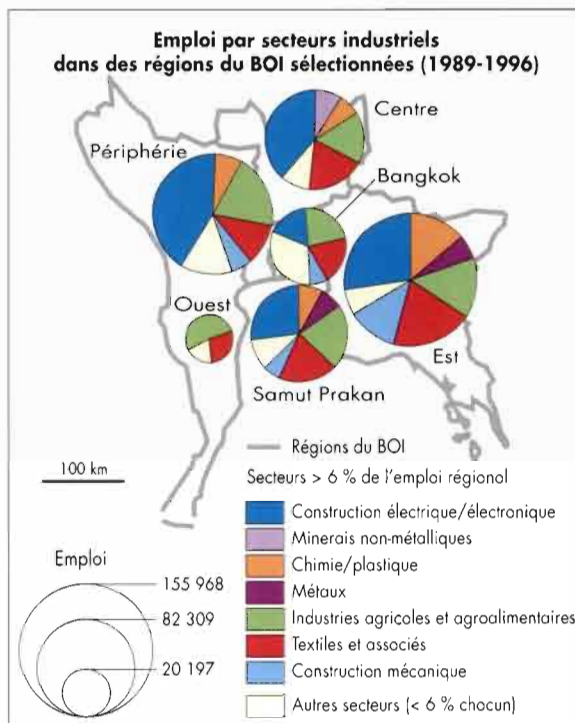
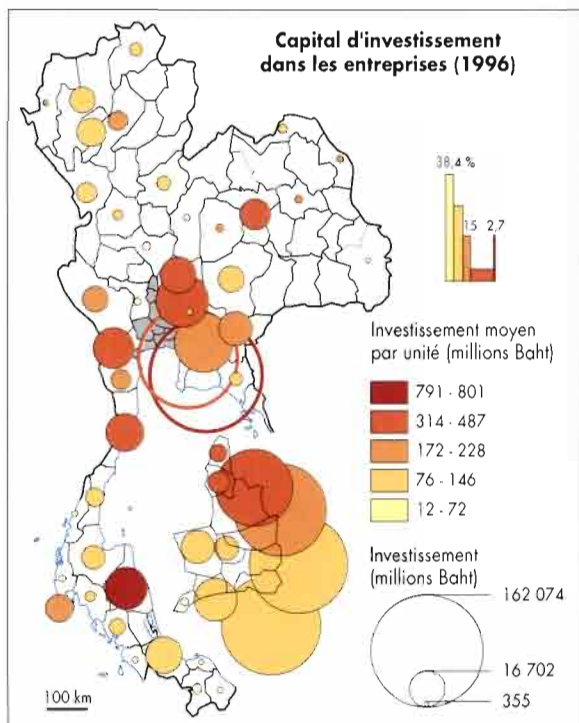
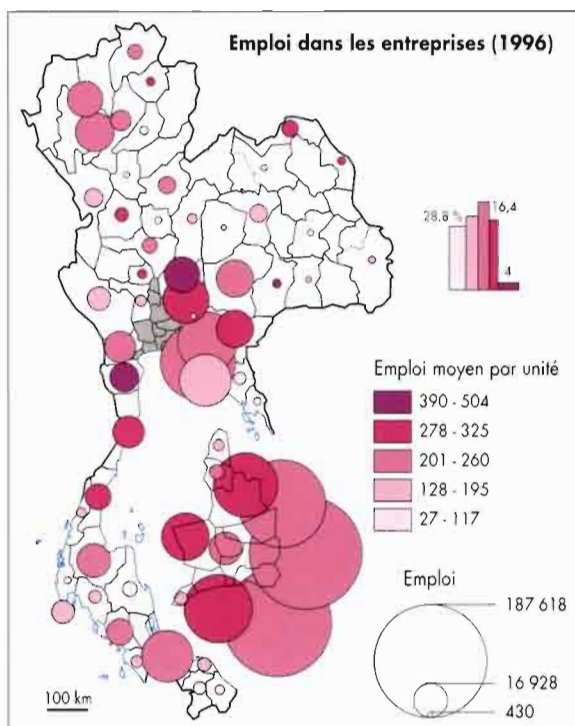
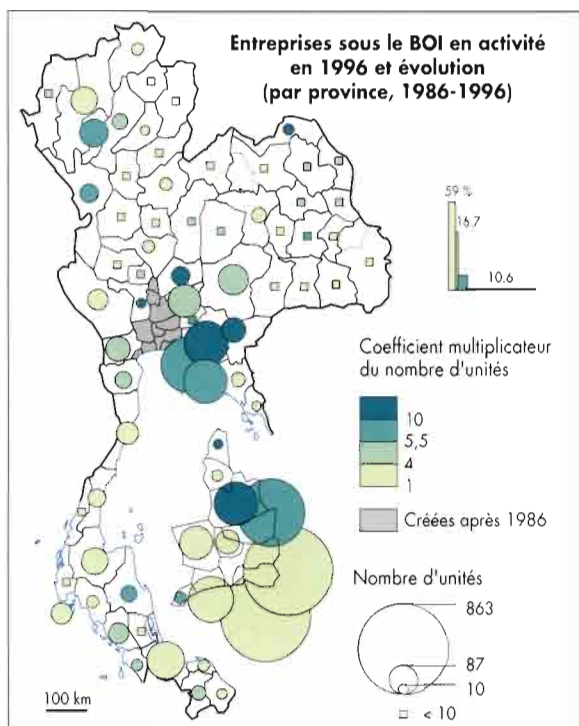
En 1996, les établissements en activité subventionnés sont localisés dans un centre qui s'est différencié lors de la décennie précédente. Dans l'auréole bénéficiaire du déploiement industriel des années 1970 et 1980, la multiplication des unités se poursuit à Pathum Thani contrairement aux provinces de Nonthaburi, Nakhon Pathom et Samut Sakhon. Une deuxième auréole se renforce autour de Bangkok-Samut Prakan, où la croissance déséquilibrée oppose l'ouest (Ratchaburi, Phetchaburi) au nord et à l'est, où le dynamisme d'Ayutthaya et de l'Eastern Seaboard bénéficient jusqu'en 2000 d'incitations aussi fortes que les régions périphériques; d'autres facteurs jouent dans la décision de localisation des entreprises: l'attraction de provinces plus éloignées (infrastructures et autres externalités) et l'expulsion de la métropole (congestion et coûts d'opération). Les régions périphériques ont été inégalement touchées par la multiplication des unités qui, en 1986, étaient surtout implantées dans le Sud où le déséquilibre intra-régional est moins marqué. On observe des localisations nouvelles ou renforcées dans deux régions périphériques: le corridor du Nord-Est jusqu'à Nong Khai, et le triangle du Nord, marqués respectivement par la croissance de Nakhon Ratchasima et de Lamphun.

La croissance de l'emploi a été forte dans la couronne Rayong-Chachoengsao-Ayutthaya. Son effet sur l'emploi par unités subventionnées différencie l'Eastern Seaboard (Rayong, Chon Buri, Chachoengsao) de Saraburi et Ayutthaya que leur ratio supérieur inscrit dans la même classe que Nakhon Pathom et Samut Sakhon. Ces sept provinces comptent près du tiers des emplois soutenus. La forte croissance de l'emploi au début des années 1990 s'est diffusée dans les provinces périphériques avec des

entreprises dont l'emploi moyen peut être important (Nong Khai, Buri Ram, Kamphaeng Phet). Cette configuration générale épouse néanmoins celle de la distribution spatiale des unités dans leur propension à s'installer à proximité des pôles régionaux.

La répartition du capital d'investissement dégage les mêmes configurations spatiales avec des positions relatives inverses à celles de l'emploi. Dans la deuxième couronne du pôle Bangkok-Samut Prakan, les provinces orientales se distinguent par l'importance des capitaux totaux et du capital moyen: le rang de Rayong s'explique par le poids des unités pétrochimiques. Dans le Nord-Est et le Sud, Khon Kaen et Nakhon Si Thammarat supplantent les autres provinces. Pour leur rôle dans l'emploi, pour accroître les exportations et encourager l'adoption des technologies intermédiaires, le BOI a été conduit à promouvoir des entreprises de grande taille. Depuis la crise de 1997, il affiche une priorité aux PME pour soutenir leur insertion dans les réseaux mondiaux.

La distribution sectorielle de l'emploi est disponible par régions statistiques définies par le BOI. Dans celles qui ont reçu 80 % des emplois créés entre 1989 et 1996, les subventions ont porté sur des secteurs traditionnels (agro-alimentaire, textile) et de nouveaux secteurs dont certains sont concentrés dans quelques espaces: industries métalliques dans l'Est et à Samut Prakan, construction mécanique (dont l'automobile) dans l'Est. Alors qu'une diversification a touché le Nord et le Nord-Est, la spécialisation agro-alimentaire du Sud a été accentuée (planche 65). Le Japon est le principal investisseur à bénéficier des incitations, suivi par l'Union européenne (Allemagne surtout). Les critères liant le niveau d'incitations, les secteurs d'activités et la localisation ont été récemment assouplis pour faciliter les relations intra-sectorielles et le développement d'une sous-traitance plus performante comme les règles régissant l'accès des investissements étrangers en raison de la concurrence accrue d'autres pays asiatiques à attirer les investissements étrangers (Chine et Viêt-nam).



Source : BOI, diverses années

© IRD/MGM-Libergéo, 2005

## 44. Les industries agricoles et agro-alimentaires

L'agro-industrie reste le pilier de l'industrialisation, avec 30 % de l'emploi industriel et des taux de 60 % et plus dans la moitié des provinces. Dans le Sud, homogène, elle représente 70 % de l'emploi industriel. Dans le Nord et le Nord-Est, les pourcentages (50 % et 40 %), encore forts, contrastent avec ceux du triangle Chiang Mai-Lamphun-Lampang, de l'axe Nakhon Sawan-Sukhothai ou du corridor Nakhon Ratchasima-Udon Thani. Avec près du tiers des emplois de l'agro-industrie, Bangkok et les provinces limitrophes ont des taux parmi les plus faibles ; le déséquilibre est-ouest s'y exprime par une contribution inférieure à 50 % des provinces de l'Eastern Seaboard (Chachoengsao, Chon Buri, Rayong) contre 60 % et plus à l'ouest (sauf Ratchaburi).

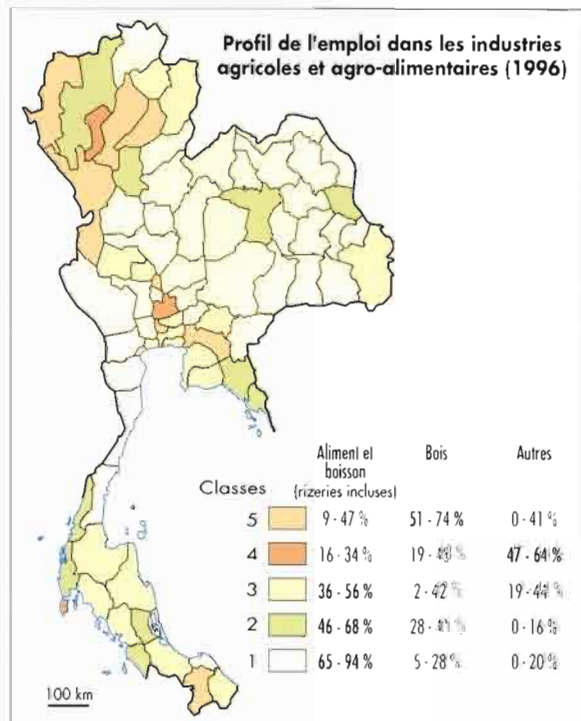
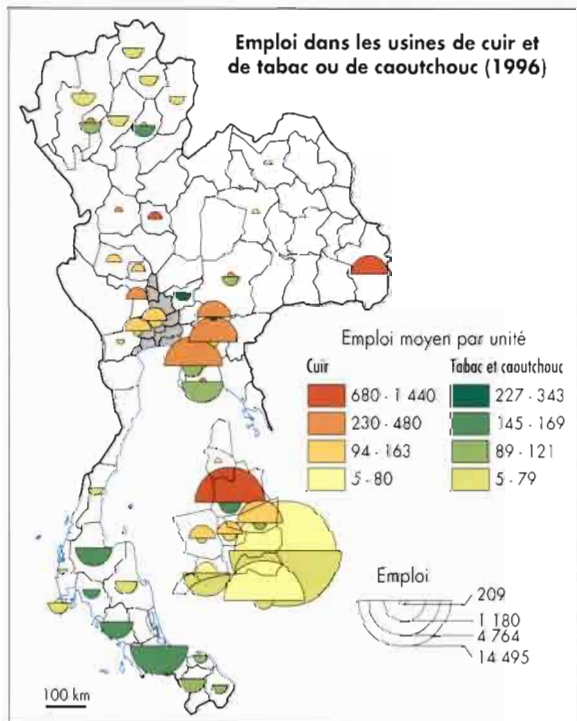
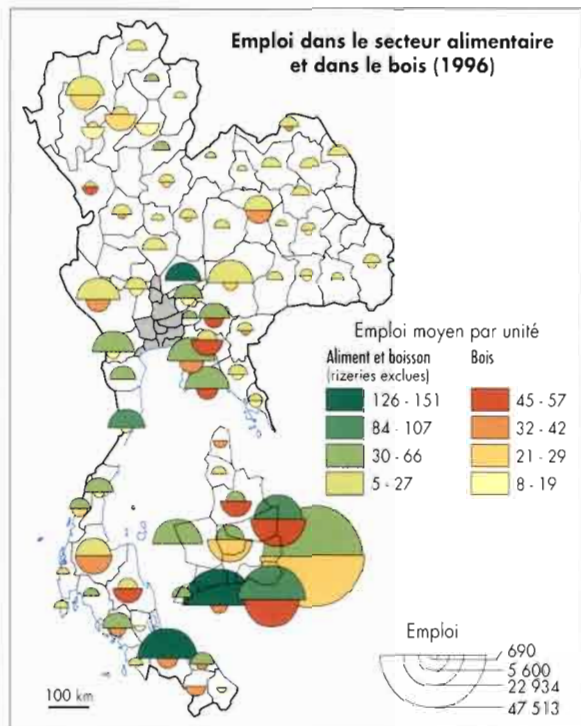
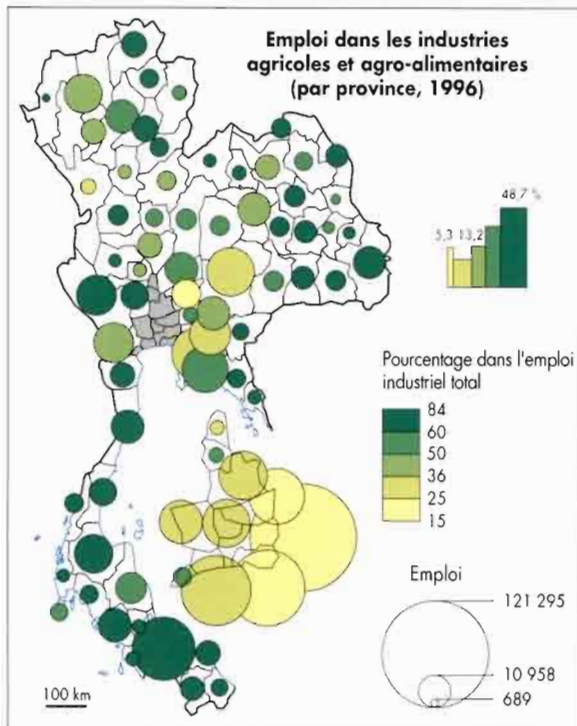
La vigoureuse diversification de la production alimentaire, depuis les années 1970, a réduit le poids des rizeries dans l'emploi. Ce dernier a bénéficié de l'expansion du conditionnement (fruits et légumes, produits marins et aquacoles, viandes des élevages hors-sol), de la politique gouvernementale de soutien (sucre), des dynamiques entrepreneuriales (manioc), de l'élargissement de la consommation intérieure (boissons) et de la demande de produits intermédiaires (alimentation animale). Des firmes transnationales ont diversifié leurs activités dans l'agro-industrie. La Région métropolitaine de Bangkok (BMR) présente un tissu diversifié d'unités de taille intermédiaire, de même que les provinces orientales avec une participation notable de la conserverie et de la transformation du sucre et du manioc (Chon Buri et Chachoengsao). Le Nord-Est reste marqué par la transformation du manioc, Kanchanaburi et Ratchaburi par celle de la canne à sucre (chapitre 4), et le triangle Chiang Mai-Lamphun-Lampang par les conserveries de fruits et de légumes. Le Sud, avec le pôle de Songkhla, s'est spécialisé dans le conditionnement des fruits, des produits de la mer et des fermes aquacoles.

L'emploi dans le bois et produits dérivés différencie des ensembles selon le type d'activité dominante : fabriques de papier de Samut Prakan à Ayutthaya dans des unités de grande taille, production de meubles à

Bangkok et dans les provinces de l'Eastern Seaboard, ateliers de bois d'œuvre dans le Sud, ateliers plus petits d'artisanat, dans le Nord (sauf à Chiang Mai et Lampang) et à Songkhla (fabrication de meubles). La diminution des ressources nationales a obligé les industriels à importer et à utiliser des essences locales moins nobles (planches 23 et 56). La répartition des unités des secteurs du cuir, du tabac et du caoutchouc naturel est marquée. Les unités du cuir se répartissent dans le centre et les provinces orientales ainsi qu'Ayutthaya (centre important de collecte des peaux), qui accueillent les opérations les plus polluantes de la filière expulsées de Bangkok et de Samut Prakan. Le Nord concentre 60 % de l'emploi dans le tabac et Bangkok plus de 30 %. Le Sud compte près de 50 % de l'emploi dans la transformation du caoutchouc naturel, la BMR avec Ayutthaya près de 40 % et les provinces orientales plus de 10 %.

La caractérisation de l'emploi en trois secteurs permet d'individualiser des espaces formant des groupes de provinces ou des provinces isolées (Nord-Est). Près de la moitié des provinces appartiennent à la classe 1, où prédomine l'alimentaire, avec un poids extrêmement variable des rizeries. La classe 2 (part majoritaire du bois) concerne des provinces dispersées, sauf au Sud et à l'extrême Est. La classe 3, avec la montée du tabac et du caoutchouc, s'étend sur des espaces plus vastes où se détache le Sud, alors que la classe 4, dans laquelle ces secteurs dominent, concerne seulement trois provinces isolées. L'importance du bois dans la classe 5 met en avant le Nord.

La diversification vers des productions à plus forte valeur ajoutée a marqué les exportations : l'alimentaire avec ses points forts (fruits et légumes conditionnés, crevettes et poulets congelés), les bois et cuirs, le caoutchouc avec des produits plus élaborés qu'auparavant et un déclin des exportations primaires. Son agro-industrie et les exportations correspondantes (25-30 % en valeur des produits manufacturés) ont valu à la Thaïlande le qualificatif de « nouvelle économie agro-industrielle ».



Source : Ministry of Industry, 1997

© IRD/MGM-Libergéo, 2005

## 45. Les industries du textile et de l'habillement

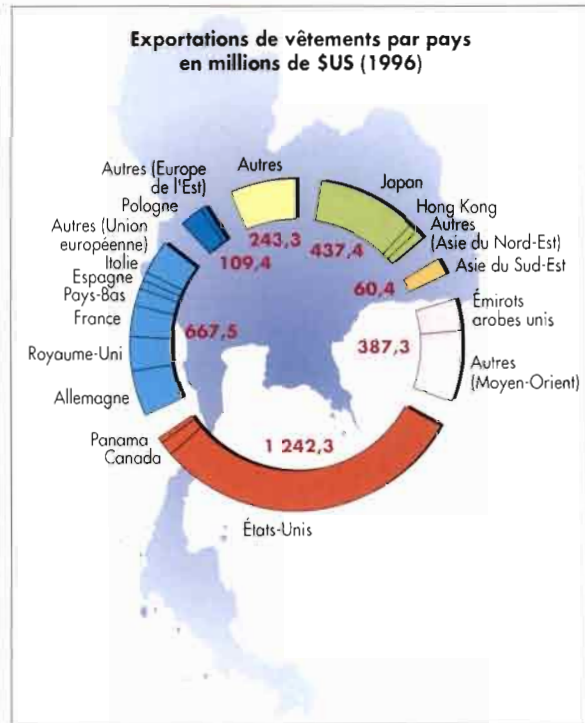
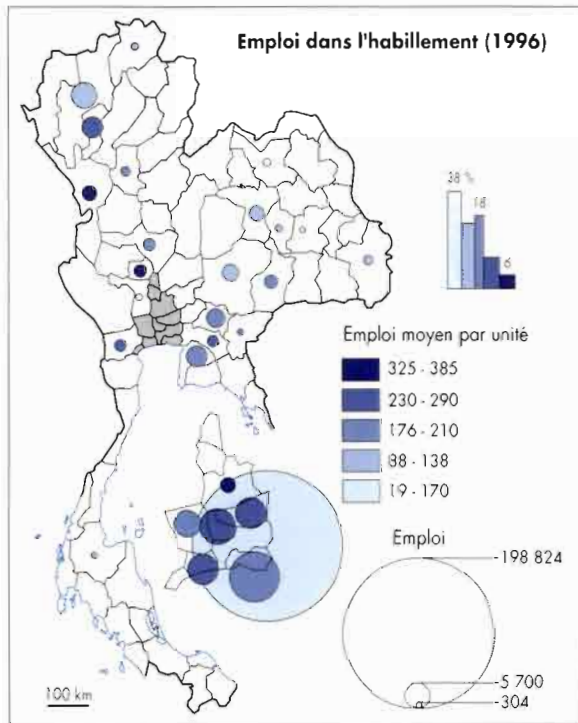
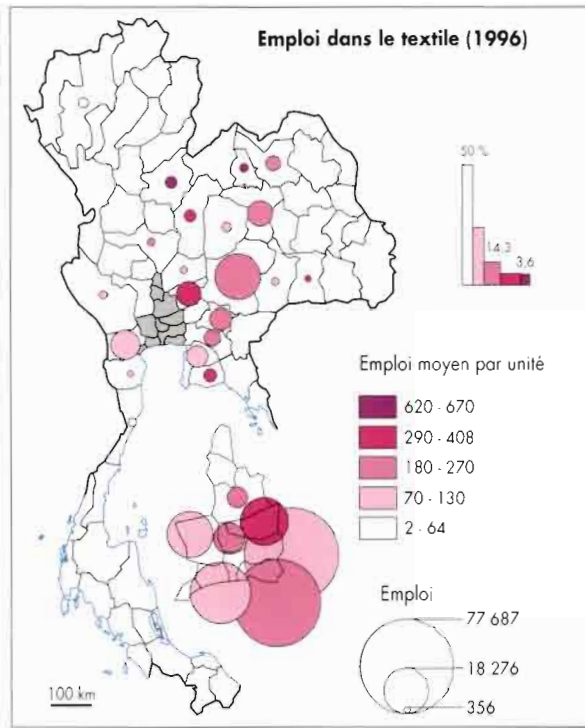
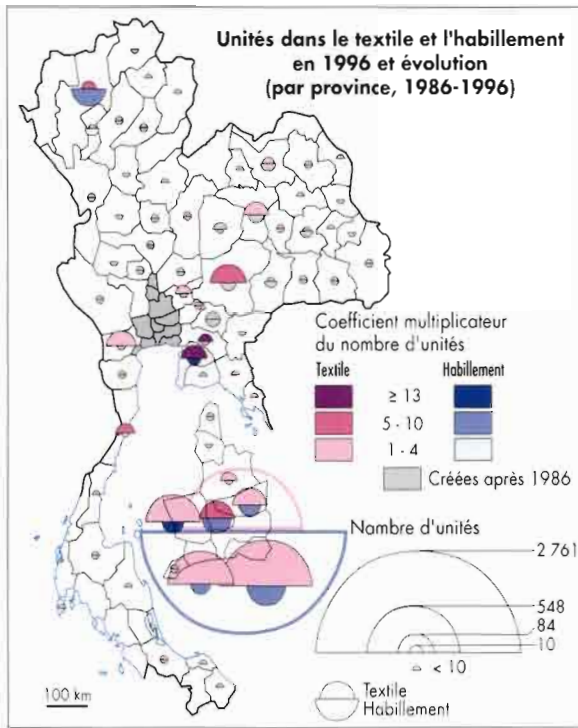
Le développement du secteur de l'habillement de 1986 à 1996, plus marqué que celui du textile, s'explique par les différences des coefficients multiplicateurs du nombre d'unités (8,8 et 3,8) et d'emplois (4,6 et 2,2). Des difficultés statistiques propres à ce secteur (emploi à domicile, non-enregistrement de petits ateliers) handicapent l'analyse de cette évolution.

La multiplication des unités du **textile** (filature, tissage) met en avant les provinces de Chon Buri et Chachoengsao et quelques pôles régionaux (Nakhon Ratchasima, Chiang Mai). La création nette d'unités dans une trentaine de provinces a un effet minime en termes d'emploi, sauf à Prachin Buri. Avec un quart des emplois, la part de Bangkok, écrasante pour le nombre d'unités (plus de 40%), est à peine supérieure à celle de Samut Prakan. Outre la masse de la Région métropolitaine de Bangkok, la répartition de l'emploi distingue le couloir du Nord-Est dont les pôles ont su développer de nouveaux segments (fibres synthétiques, filets de pêche) tout en s'appuyant sur des productions traditionnelles (soie). Elle souligne, dans des provinces périphériques, le maintien d'importantes unités liées à une matière première traditionnelle (coton pour Phitsanulok et Nong Bua Lamphu) ou à des activités d'aval (emballages pour les cimenteries à Saraburi). Discret pour le nombre d'unités, le Sud n'apparaît pas pour les emplois enregistrés inférieurs à 356 par province.

Sauf dans le Sud, la croissance des unités **d'habillement** s'est traduite par des créations nettes dans plusieurs provinces, dont une multiplication très forte à Chon Buri et Nakhon Pathom. De 1986 à 1996, l'enregistrement d'unités, antérieurement en activité, peut en partie expliquer un dynamisme qui tient aussi à l'implantation d'unités à la recherche d'une main-d'œuvre estimée abondante et soumise, au salaire minimum légal inférieur (planche 26), avec la possibilité de développer des formes de travail flexibles (sous-traitance, travail à domicile). La répartition de l'emploi montre la prédominance de Bangkok avec près de 70% dans de petites unités, la position plus effacée du Nord-Est et des unités de taille supérieure dans le Nord.

L'hétérogénéité de la structure industrielle est forte, tant par la taille des entreprises, la qualité des productions, les modes de gestion de la main-d'œuvre, que pour l'accès aux marchés. Les filatures travaillant les fibres synthétiques, en partenariat avec des entreprises du Japon et de Hong Kong, sont les plus gourmandes en capital. Les usines de confection ont un ratio investissement/ouvrier bas et une technologie simple: leur taille s'échelonne de 10 machines à coudre, ou moins, à plusieurs milliers de postes. En raison de l'érosion de la compétitivité sur le marché mondial, les formes contractuelles d'emploi ont été développées pour limiter les coûts de la main-d'œuvre (travail à domicile), ou pour augmenter la productivité du travail (paiement à la pièce). Vétusté technologique, qualité médiocre des produits sont des contraintes à la croissance du secteur, même si des améliorations ont été réalisées dans certaines entreprises pour satisfaire les exigences des acheteurs étrangers.

Les exportations ont fortement crû depuis 1985. La confection, dont plus de la moitié est destinée aux pays étrangers (sans compter les flux non enregistrés vers les pays frontaliers), est le segment leader depuis 1975: depuis 1994 la confection représente en moyenne 60% de la valeur des exportations du secteur. Fortement affectées en 1996 et 1997, les exportations ont repris à la faveur de la dévaluation du Baht, mais leur part dans les exportations de produits manufacturés s'affaiblit. Pour les vêtements, les États-Unis et l'Union européenne sont les marchés principaux dans le cadre de l'Accord multifibres (AMF) malgré les efforts des exportateurs pour conquérir des pays hors quota en Europe de l'Est et au Moyen-Orient. Le secteur est confronté à la perspective d'une libéralisation accrue des échanges mondiaux. Le démantèlement de l'AMF, l'établissement de la Zone de libre-échange de l'ASEAN (AFTA), la diminution de la protection tarifaire du pays sont de nature à l'exposer davantage à la concurrence de pays latino-américains et asiatiques.



Sources : Bank of Thailand, 2000 - Ministry of Industry, 1997 - NSO, 1997

© IRD/MGM-Libergéo, 2005

## 46. Les industries de la construction électrique et mécanique

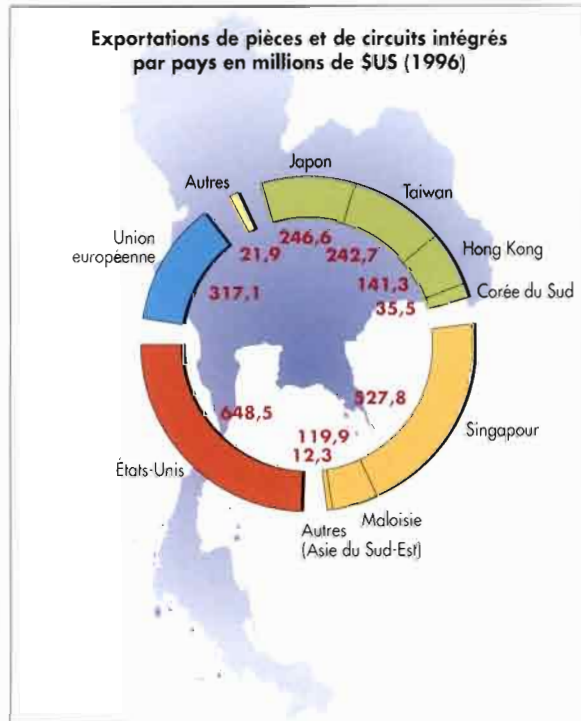
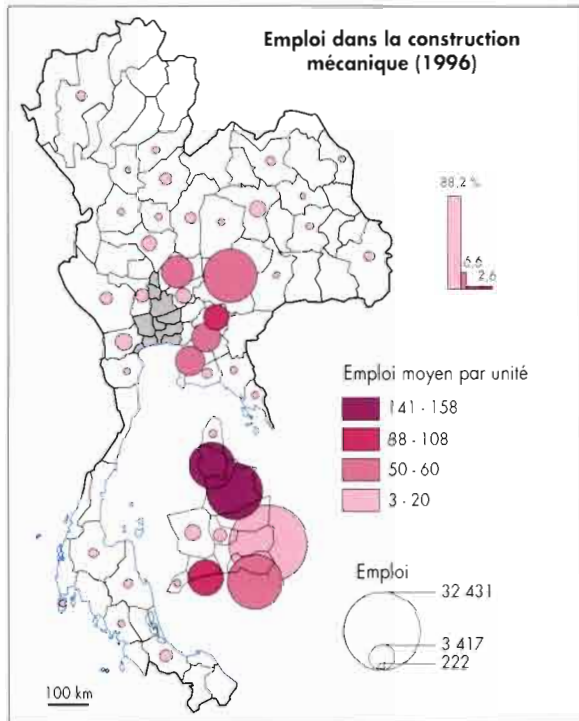
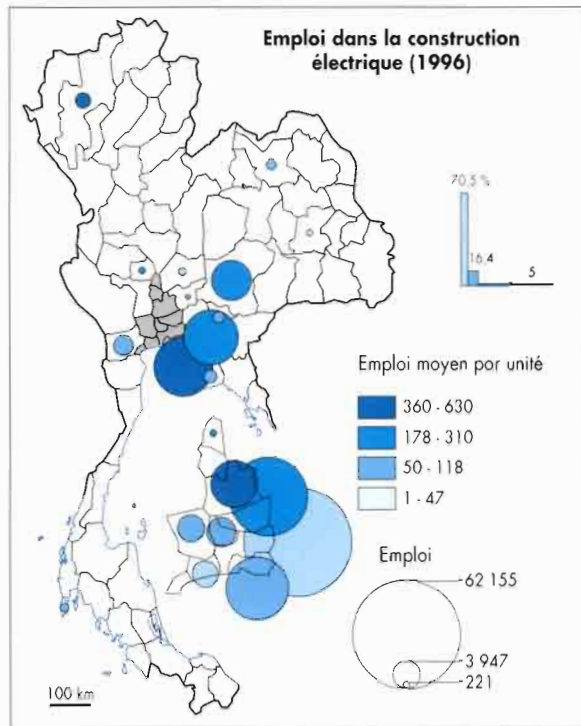
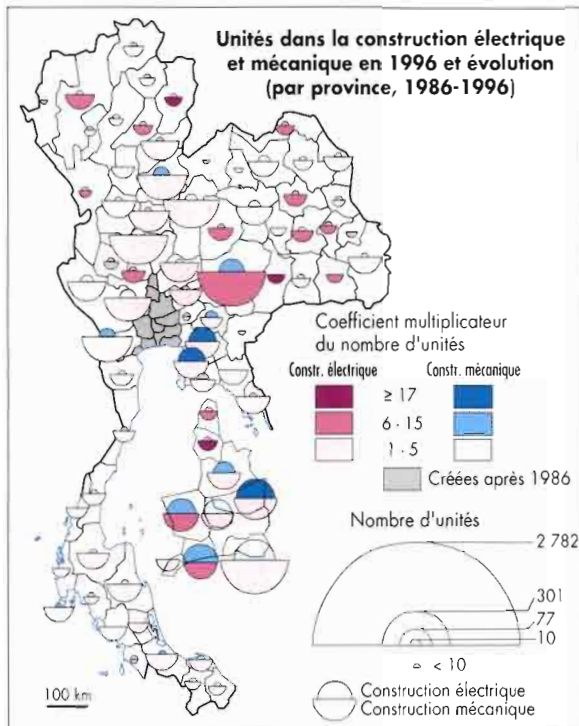
La croissance entre 1986 et 1996 des secteurs de la construction électrique et mécanique, plus vigoureuse pour le premier, s'est manifestée par un fort coefficient multiplicateur des implantations (4,5 et 3,4) et, plus encore, de l'emploi (5,4 et 4,5) traduisant une augmentation du nombre moyen d'emplois par usine.

La multiplication des établissements de **construction électrique** a été forte à Chon Buri et Chachoengsao dans l'Eastern Seaboard. Dans le Centre, seule Pathum Thani a enregistré une forte augmentation, supérieure à celle de Nakhon Pathom, Samut Sakon et Ayutthaya. Le déploiement du secteur s'est aussi traduit, dans plus d'une vingtaine de provinces, par des créations nettes de petites unités, mais dont l'impact sur l'emploi est négligeable (moins de 200). De près de 95 % de l'emploi en 1986, la part de la Région métropolitaine de Bangkok et Ayutthaya n'est plus que de 70 % en 1996, avec l'émergence de Pathum Thani comme deuxième pôle d'activité. Et si Bangkok concentre encore le tiers dans de petites unités, Ayutthaya et Pathum Thani ont, dans une moindre mesure, des unités plus grandes que l'on retrouve aussi dans les provinces de Chon Buri, Chachoengsao et Nakhon Ratchasima qui regroupent près de 25 % de l'emploi du secteur.

À l'inverse, les unités de **construction mécanique** couvrent en 1996 l'ensemble du territoire et ont un effet sur l'emploi provincial plus notable et spatialement moins déséquilibré. Outre les provinces où le nombre d'unités était très bas en 1986, les plus fortes progressions distinguent Nakhon Pathom, Samut Sakhon et Nakhon Ratchasima, avec un effet variable en termes d'emploi total et d'emploi moyen par unité : la progression importante de l'emploi place cette dernière province à un niveau proche de celui de Pathum Thani et supérieur à celui d'Ayutthaya, avec des établissements d'une taille moyenne nettement inférieure. La part de l'ensemble Bangkok-Samut Prakan-Pathum Thani-Ayutthaya est passée de plus de 70 % à 55 % de l'emploi total du secteur. Proche du volume d'emploi créé à Chon Buri et Chachoengsao, Prachin Buri s'en distingue par la taille moyenne de ses unités nettement supérieure, y compris à celle de Samut Sakhon.

Outre la production de biens de consommation, la croissance de la construction électrique s'est appuyée sur l'électronique qui a aussi stimulé d'autres secteurs comme la construction mécanique. L'expansion rapide de l'électronique est étroitement liée à la présence de firmes étrangères. Dès 1961, des firmes japonaises associées à des entreprises thaïlandaises développent le secteur pour alimenter le marché national. En 1971-1972, ce secteur se tourne vers les exportations et diversifie ses productions en accueillant les filiales de multinationales américaines et européennes, japonaises et taiwanaises (en nombre et envergure, dès 1986), enfin celles des économies asiatiques nouvellement industrialisées (Singapour, Hong Kong). D'une façon générale, les filiales étrangères se concentrent sur les marchés extérieurs alors que les entreprises thaïlandaises visent un marché intérieur bien protégé.

Des progrès ont été réalisés pour produire des pièces et des composants à plus forte valeur ajoutée : ils ont été surtout le fait de sous-traitants japonais implantés en Thaïlande dans le sillage des multinationales. La fabrication reste dominée par les activités d'assemblage et dépendante de produits intermédiaires importés : leur importance varie entre 60 et 90 % de la production électronique, tempérant la portée réelle des exportations. En 1996, les produits électriques et électroniques représentent en valeur près de 30 % des exportations manufacturées, 40 % en 2001. Les flux des circuits intégrés sont révélateurs des échanges intra-firmes qui caractérisent l'industrie électronique. En 1996, les composants sont importés des États-Unis pour plus de 50 % et du Japon pour près de 30 %. Les circuits intégrés assemblés sont essentiellement exportés vers des pays asiatiques (près de 60 %) d'où émerge la plaque tournante qu'est Singapour. Les exportations vers les multinationales implantées aux États-Unis représentent près de 30 % alors que les Pays-Bas restent la destination principale des flux vers l'Union européenne. La crise de 1997 a bien montré le caractère cyclique de l'industrie électronique.



Sources : Bank of Thailand, 2000 - Ministry of Industry, 1997 - NSO, 1997

© IRD/MGM-Libergéo, 2005

## 47. Les industries de la chimie et du plastique

Pour le nombre d'unités comme pour l'emploi, les coefficients multiplicateurs du secteur plastique (5,2 et 4,3) devancent ceux de l'industrie chimique (2,5 et 2,2).

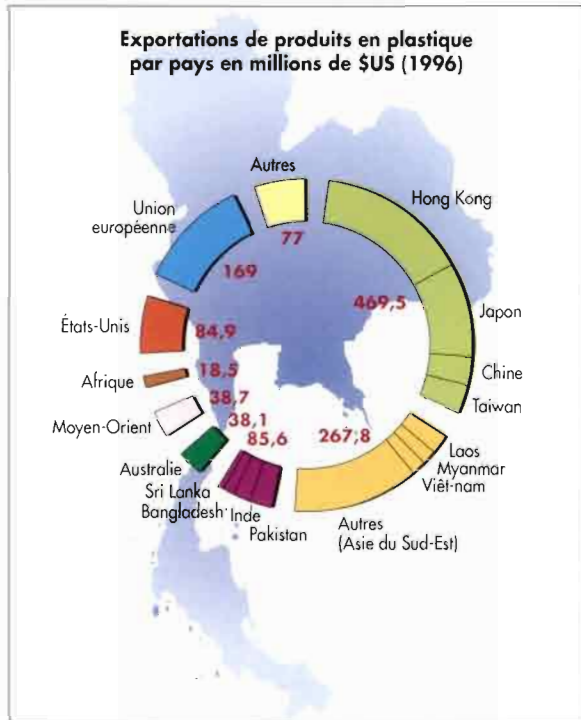
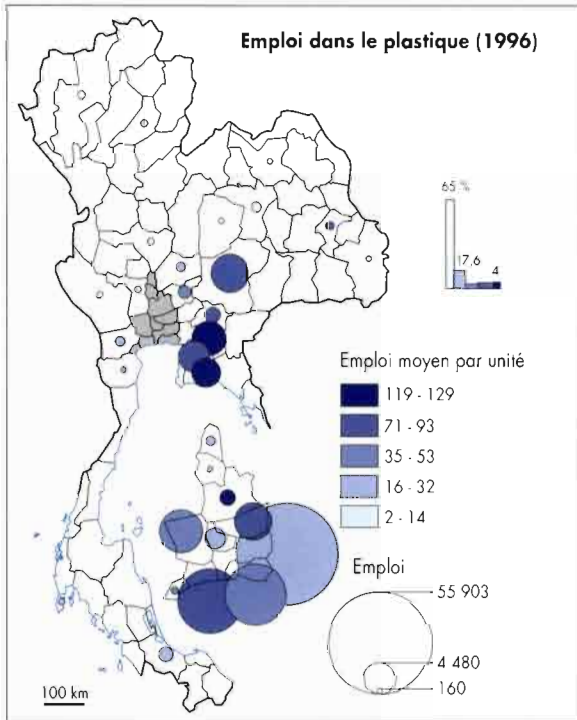
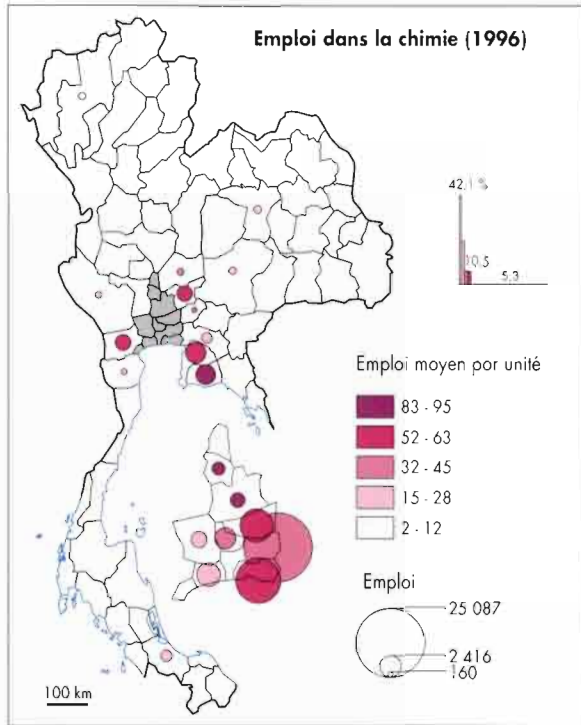
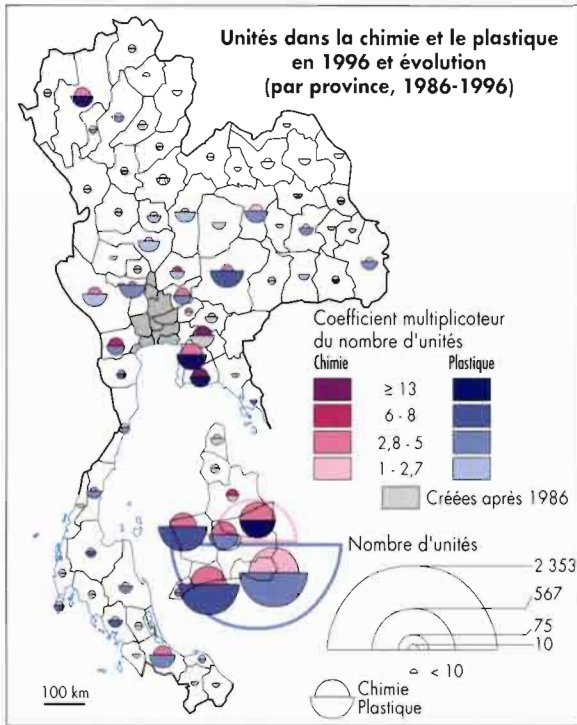
La multiplication des unités de **chimie** a été la plus forte à Rayong et Chachoengsao, plus modeste à Bangkok et Samut Prakan, où l'importance numérique des unités témoigne de la forte implantation du secteur dès 1986. La couronne de Pathum Thani à Sakhon Nakhon a conforté son assise. Bangkok, Samut Prakan et Pathum Thani concentrent près de 70 % de l'emploi du secteur, dans des unités de taille nettement supérieure pour les deux dernières provinces. Alors que, dans les provinces de la deuxième couronne (Saraburi, Ayutthaya, Ratchaburi), l'emploi résulte en partie du transfert d'usines d'intrants pour l'agriculture depuis la Région métropolitaine de Bangkok, dans les provinces de l'Eastern Seaboard il a été stimulé par la pétrochimie développée à partir des ressources gazières du golfe de Thaïlande. Rayong rassemble la plupart des usines d'amont, dont les unités de séparation du gaz (planche 25), loin devant Chon Buri. L'obligation pour ces unités, depuis 1994, de s'installer dans des parcs industriels a renforcé la position de Rayong, dont la gamme de transformations d'aval s'est élargie et où l'emploi moyen par entreprise est le plus élevé. Dans des provinces périphériques (Chiang Mai, Khon Kaen, Songkhla) l'emploi créé par de petites unités de conditionnement (engrais surtout) reste faible.

Présent en 1996 dans toutes les provinces, le secteur du **plastique** a connu la diffusion spatiale la plus large par création de micro-unités (technologie simple et investissement modeste) avec un effet variable en termes d'emploi. Si Chiang Mai est caractérisée par un fort coefficient multiplicateur, Nakhon Ratchasima se distingue par le nombre d'emplois créés dans des usines d'une taille nettement supérieure. Parmi les provinces dans lesquelles la création d'usines a été la plus notable, Chachoengsao, proche des industries pétrolières et gazières de Chon Buri, accueille plus d'entreprises que Rayong, et de taille similaire. La multiplication des

unités a été également remarquable dans ces deux dernières provinces de l'Eastern Seaboard ainsi qu'à Samut Sakhon, Nakhon Pathom et Pathum Thani : non loin des unités de transformation du pétrole et des installations portuaires de Bangkok, l'emploi créé dans des usines de taille intermédiaire atteint 25 % de l'emploi total du secteur, alors que celui de Bangkok et de Samut Prakan représente encore 50 %.

L'industrie pétrochimique s'est appuyée sur une politique gouvernementale de forte protection du secteur et de promotion des investissements pour diminuer la dépendance du pays (planche 26). Le secteur a connu un vif essor dès 1989 avec l'achèvement du premier parc industriel spécialisé, en partenariat public-privé, de l'Eastern Seaboard : National Petrochemical Complex I (NPC I). Il s'est renforcé en 1994, avec une nette diversification des produits d'amont dans le NPC II, établi aussi à Map Ta Phut (Rayong). De grandes entreprises thaïlandaises ont formé de gros conglomérats. Les grands noms de la pétrochimie coréens, japonais, états-uniens et allemands interviennent par le biais de leurs licences et de leur ingénierie. Durement atteintes par une chute de la demande lors de la crise de 1997, les exportations ont repris en 1999 à destination surtout de la Chine, de l'Indonésie et des Philippines.

Le développement de la pétrochimie thaïlandaise a joué un grand rôle dans celui de l'industrie du plastique de même que les progrès de l'industrie locale du machinisme dans la transformation des plastiques. Émergeant dans les années 1970, ce secteur s'est considérablement modernisé à partir des années 1980. Mais face à une production insuffisante, les importations de certains produits intermédiaires sont notables. Certains des grands acteurs thaïlandais de la pétrochimie sont de gros fabricants de plastiques avec une multitude de produits (jouets, articles de ménage, filaments) exportés pour près de 70 % en Asie. Après l'effondrement de 1996, la valeur des exportations a retrouvé, en 1998, le niveau antérieur à la crise.



Sources : Bank of Thailand, 2000 - Ministry of Industry, 1997 - NSO, 1997

© IRD/MGM-Libergéo, 2005

## 48. Autres industries

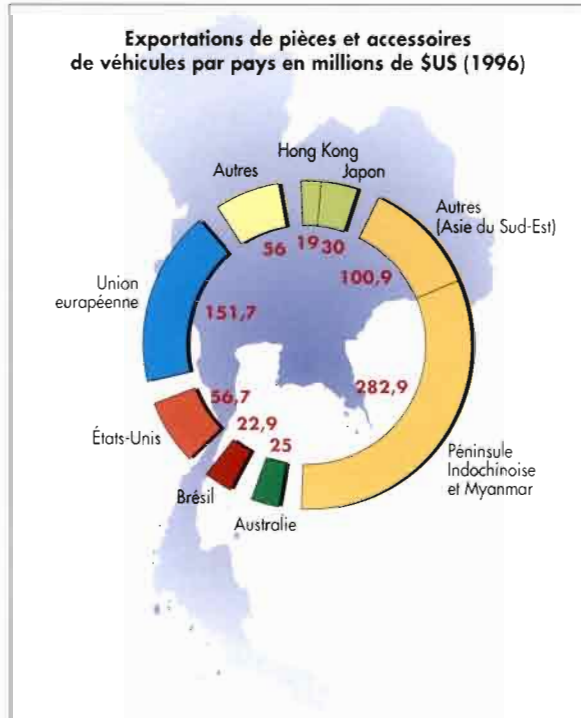
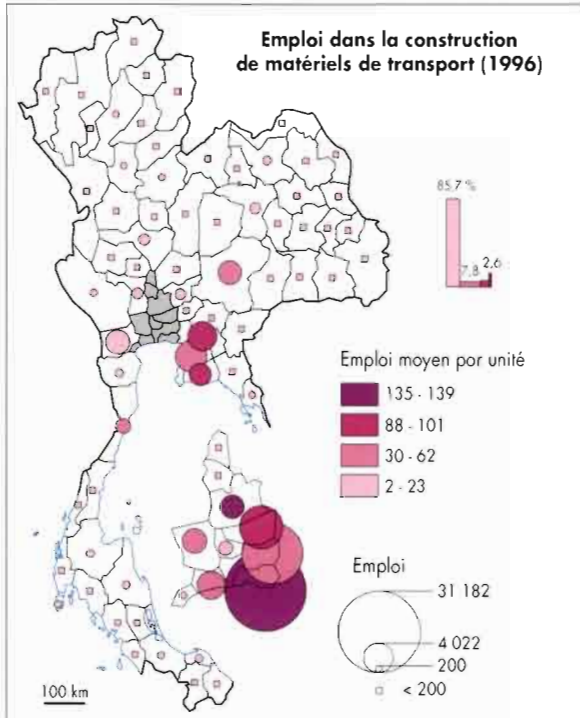
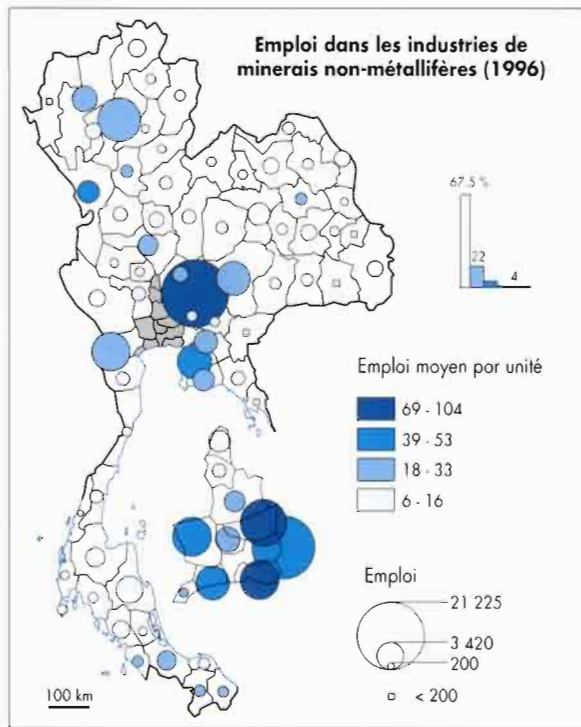
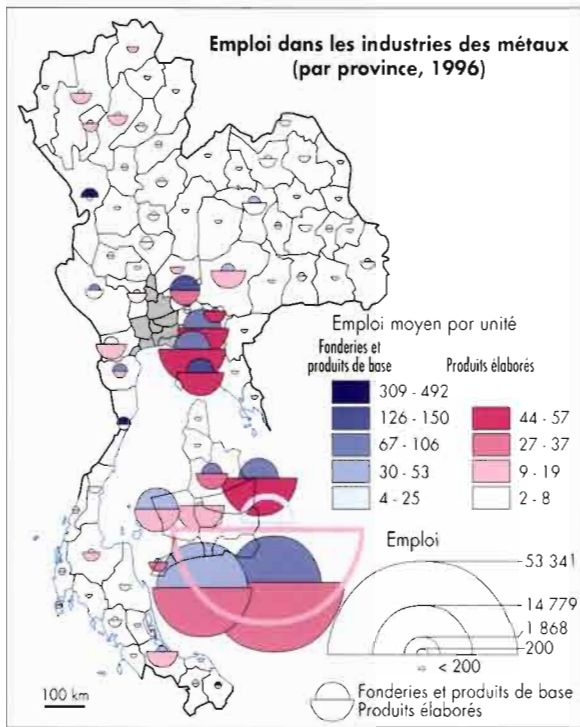
L'emploi dans les **métaux** se répartit selon deux segments intra-sectoriels. Si la fabrication de produits dans des micro-unités est présente dans toutes les provinces, on distingue des pôles régionaux (Chiang Mai, Nakhon Ratchasima, Songkhla) où les entreprises sont plus grandes. Le traitement de la matière première concerne quelques provinces avec le recyclage des métaux (Nakhon Ratchasima, Khon Kaen) ou le traitement des ressources métalliques locales dans des unités de petite taille: étain (Songkhla, Phangnga surtout), plomb (Kanchanaburi), fer (Prachuap Khiri Khan), zinc (Tak). Ces deux segments sont associés dans l'Eastern Seaboard et la Région métropolitaine (sauf Bangkok et Nonthaburi) avec les unités les plus grandes, surtout sur la façade orientale de la capitale. La sidérurgie, en forte croissance au début des années 1990, reste tributaire des importations de matières premières et de ferrailles. À partir de 1998, la chute de la demande intérieure, la baisse du cours mondial et le dumping de l'Europe de l'Est ont renforcé le contrôle du secteur par quelques entreprises.

Une trentaine de ressources **minérales non-métallifères** est exploitée sur tout le territoire. Dans la production de matériaux de construction, Saraburi regroupe les unités les plus importantes et près de 15% des emplois, devant Bangkok; ceux-ci dominent à Bangkok et dans quatre de ses provinces limitrophes (ciment, verrerie), Ratchaburi étant spécialisée dans les poteries. Dans le Nord, aux ressources diversifiées (lignite exclu), Lampang et Tak groupent la moitié des emplois régionaux du secteur et Chiang Mai a développé les poteries artisanales. La taille des unités de Nakhon Ratchasima (marbre, granite) diffère de celle des salines rudimentaires du reste du Nord-Est. Les productions minérales ne cessent de décroître à l'exception des matériaux utilisés pour la construction, et la Thaïlande est le plus gros producteur de ciment en Asie du Sud-Est. Depuis 1997, ce secteur a particulièrement souffert.

La distribution géographique de l'emploi et de la taille moyenne des entreprises de **matériels de transport** (ateliers de réparation exclus) montre une nette opposition

entre deux groupes de provinces. Le premier rassemble plus des trois-quarts des provinces avec des unités de petite taille, peu créatrices d'emploi dans des activités artisanales (bateaux dans le Sud, véhicules utilitaires ruraux dans le Nord et le Nord-Est); des unités un peu plus grandes répondent à une demande locale (Plaine centrale, Khon Kaen). L'ensemble formé par la Région métropolitaine de Bangkok (Ayutthaya et Ratchaburi incluses), l'Eastern Seaboard et Nakhon Ratchasima cumule 90% de l'emploi dans des entreprises de taille supérieure, avec un déséquilibre notable entre l'ouest et l'est. Samut Prakan et Ayutthaya accueillent les plus grosses unités d'assemblage automobile. La position de Rayong s'est consolidée depuis 1996, avec l'installation de constructeurs européens et américains face aux firmes japonaises dominantes (90% du marché).

Le secteur automobile a développé la production de pièces, de composants et l'assemblage de véhicules à l'abri de fortes protections douanières. L'obligation d'intégration locale, dont le ratio a été en constante augmentation de 1972 à 2000, a renforcé des liens entre fabricants de pièces locaux et japonais, ceux-ci jouant un rôle clé par le biais des équipementiers et des assembleurs. Premier marché de l'ASEAN, la Thaïlande est aussi le principal centre de production des constructeurs japonais, et la plaque tournante régionale pour la fabrication de pièces et composants. Entre 1996 et 2000, en plein marasme du marché intérieur, la valeur des exportations a été multipliée par près de 5, grâce aux véhicules assemblés et aux composants automobiles. Les flux vers le Cambodge, le Viêt-nam et le Myanmar ont été stables, ceux vers l'Union européenne (Portugal), l'Australie, le Japon ou la Nouvelle-Zélande en forte expansion et intégrés, pour certains, dans les réseaux d'approvisionnement des firmes japonaises. Les récentes mesures de libéralisation, la réduction prévue des taxes à l'importation dans le cadre de la Zone de libre-échange de l'ASEAN (AFTA) sont des enjeux capitaux pour ce secteur.



Sources : Bank of Thailand, 2000 - Ministry of Industry, 1997 - NSO, 1997

© IRD/MGM-Libergéo, 2005

## 49. La spécialisation industrielle

Depuis plus de deux décennies, la structure industrielle du pays s'est diversifiée, touchant particulièrement les secteurs de la construction électrique (essor de l'électronique) et mécanique, des plastiques et des équipements de transport. Des branches plus traditionnelles ont continué à se développer (textile et habillement), à diversifier leurs productions et à augmenter la valeur ajoutée des produits finis (industries agro-alimentaires et agricoles). Dans cette dynamique, le processus de croissance rapide a affaibli la tradition centralisatrice de Bangkok au profit de certaines provinces et suscité des degrés variables de spécialisation régionale de l'emploi.

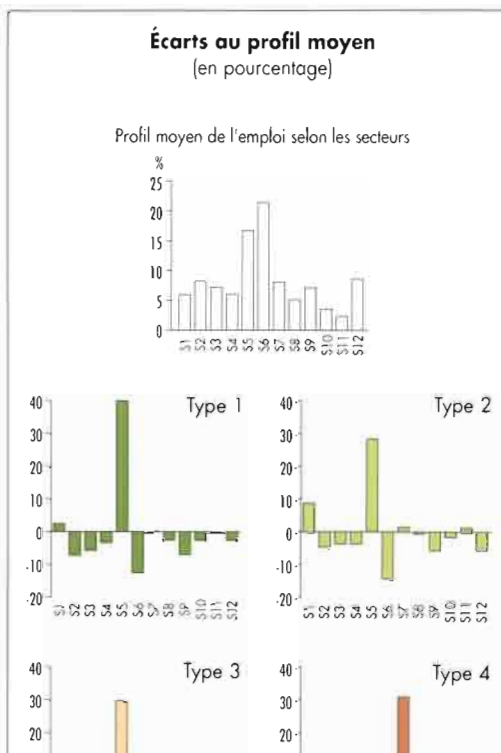
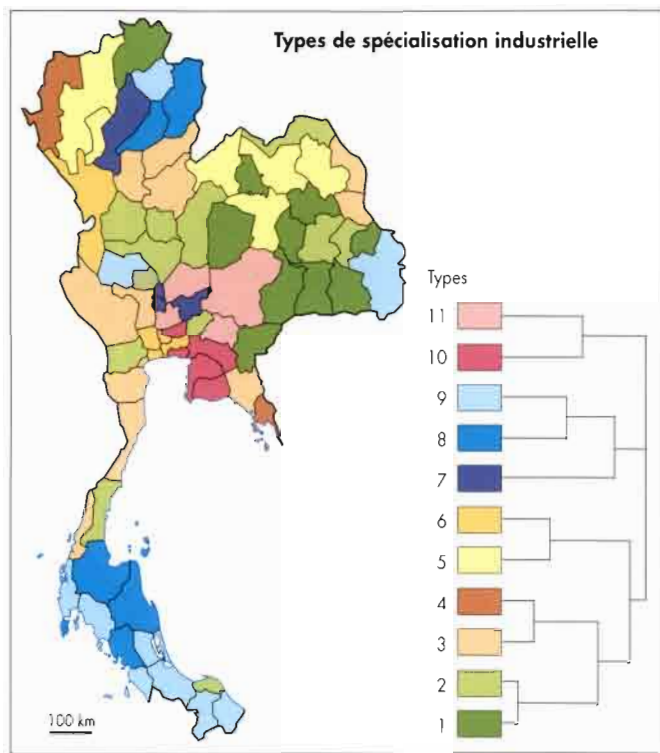
L'analyse en composantes principales s'appuie sur la répartition en valeur relative de l'emploi au niveau national en 12 secteurs. La classification des écarts de chaque province à ce profil moyen a donné 11 types de spécialisation de l'emploi dessinant des ensembles géographiques dont un seul se limite à deux provinces (type 4) : contrairement au Nord, le Sud est relativement homogène, le Nord-Est s'organise autour de quelques types et une différenciation des provinces limitrophes de Bangkok apparaît entre l'est et l'ouest. D'importants écarts au profil moyen national s'observent dans la plupart des types (les plus extrêmes dans les types 1, 4, 7 et 9). Le modèle le plus proche de la moyenne est le type 6 avec cinq provinces dont Bangkok et ses trois provinces limitrophes occidentales. Une forte spécialisation se caractérise par la sur-représentation d'une seule branche (types 2, 3, 4 et 7) pouvant conduire à des situations proches de la mono-industrie (type 1).

Le type 1 couvre des provinces périphériques, pour les trois-quarts dans le Nord-Est, où l'agro-alimentaire concentre 60 % de l'emploi, avec des spécialisations intra-sectorielles locales en fonction des produits transformés. Tout en s'affaiblissant dans les types 2 et 3, qui forment des ensembles géographiques voisins, ce secteur y reste dominant (près de la moitié des emplois) ; le rôle d'autres ressources primaires (minerais, bois) apparaît clairement dans le type 4 avec la sur-représentation du bois, meubles et papiers qui ne concerne que deux

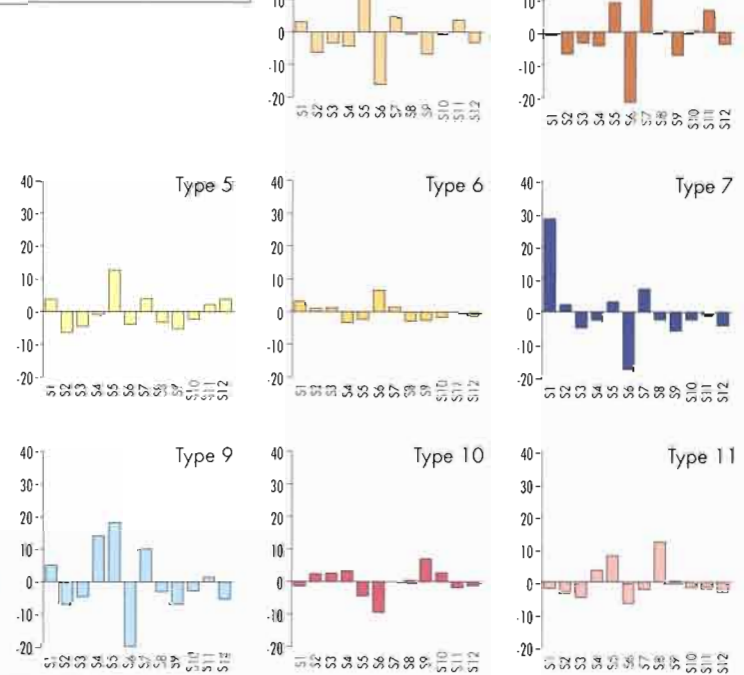
provinces excentrées. Le degré de spécialisation s'atténue dans le type 7 qui rassemble trois provinces proches de la capitale et pour lesquelles l'exploitation et la transformation de minerais non-métallifères dominent l'agro-alimentaire et la filière bois. Les types 8 et 9 correspondent à des structures plus faiblement spécialisées avec les mêmes branches mais sur des rangs différents : industries liées au bois, agro-alimentaires (contribuant à subdiviser le Sud) et agricoles (caoutchouc au Sud, tabac au Nord, cuir à Ubon Ratchathani).

Les autres profils correspondent à des structures peu spécialisées avec plusieurs activités dans des proportions légèrement supérieures aux moyennes nationales. Le type 5 associe l'agro-alimentaire à la filière bois et aux minerais non-métallifères et se concentre dans le Nord-Est. Dans le type 6, un binôme d'activités combine, à Bangkok et sur sa façade occidentale, une faible spécialisation dans le textile et l'habillement et les industries des minerais. Les deux derniers types conjuguent une spécialisation modeste dans des industries de biens d'équipement (construction électrique pour le type 10 et construction mécanique pour le type 11) avec plusieurs autres branches : autres industries de biens d'équipement dans des provinces de la Région métropolitaine de Bangkok et l'Eastern Seaboard ; industries agro-alimentaires et agricoles pour un ensemble au nord et au nord-est de la capitale.

L'organisation spatiale se caractérise par une accentuation des spécialisations au fur et à mesure qu'on s'éloigne d'un centre constitué par la Région métropolitaine de Bangkok et l'Eastern Seaboard. La régularité d'ensemble est néanmoins cassée : demi-couronne modestement spécialisée d'Ayutthaya à Prachin Buri, groupes à peine plus spécialisés autour de Chiang Mai et de Khon Kaen, Sud moins spécialisé que d'autres ensembles des régions périphériques. Mais les fortes spécialisations de ces derniers ne sont pas exclusives : ils ont bénéficié dans une certaine mesure de l'élargissement de la structure industrielle.



- Secteurs :**
- S1 Minerais non-métallifères
  - S2 Pétrole, chimie et plastique
  - S3 Fonderies et travail des métaux
  - S4 Industries agricoles : cuir, tabac et caoutchouc
  - S5 Industries agro-alimentaires
  - S6 Textile et habillement
  - S7 Bois, meuble, papier
  - S8 Construction mécanique
  - S9 Construction électrique
  - S10 Construction de matériel de transport
  - S11 Réparation de matériel de transport
  - S12 Autres



Source : Ministry of Industry, 1997

© IRD/MGM-Libergéo, 2005

Collection Dynamiques du territoire



# ATLAS DE THAÏLANDE

## Structures spatiales et développement

sous la direction de  
Doryane Kermel-Torrès



CNRS-Libergéo - La Documentation Française - IRD



Collection « Dynamiques du territoire » dirigée par Thérèse Saint-Julien



# **Atlas de Thaïlande**

## **Structures spatiales et développement**

sous la direction de  
**Doryane Kermel-Torrès**

CNRS-GDR Libergéo et La Documentation française, IRD



*Atlas de Thaïlande. Structures spatiales et développement.* Paris :CNRS, GDR Libergéo-La Documentation française, IRD, 2006, 208 pages, 210 cartes, et graphiques.

Collection « Dynamiques du territoire » n° 23, dirigée par **Thérèse Saint-Julien** (Université Paris I, GDR Libergéo)

ISBN : Documentation française 2-11-6095-6 ; IRD 2-7099-1593-6

ISSN 0999-0089

DF 5 8431-2

#### **Directeur**

**Doryane KERMEL-TORRÈS**, géographe, Institut de recherche pour le développement (IRD), unité de recherche Intervention publique, espaces, sociétés et UMR ADES ; Bordeaux

#### **Auteurs**

**Jean BAFFIE**, sociologue, CNRS et Université de Provence, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est ; Marseille

**Suchanya BOONVANNO**, géographe, Prince of Songkhla University, Faculty of Natural resources ; Hat Yai

**Michel BRUNEAU**, géographe, CNRS et Université Bordeaux 3, unité de recherche Migrations, territoires, identités (MITI) ; Bordeaux

**Eric CHARMES**, urbaniste, Institut français d'urbanisme, Marne-la-Vallée

**Jean-Paul DELER**, géographe, CNRS, UMR ADES ; Bordeaux

**Steve DÉRY**, géographe, Université Laval, département de géographie, Québec

**Manuelle FRANCK**, géographe, Institut national des langues et des civilisations orientales (INALCO) ; Paris

**Jean-Paul HUBERT**, géographe, Université de Namur, groupe de recherche sur le transport, département de mathématiques ; Namur

**Antoine LAUGINIE**, géographe, PhD, Université Paris 7 ; Paris

**Charat MONGKOLSAWAT**, spécialiste de télédétection, Khon Kaen University, Centre of geoinformatics for the development of North-East ; Khon Kaen

**Philippe SCHAR**, géographe, CNRS, UMR ADES ; Bordeaux

#### **Collaborateurs**

**Charles-Antoine ARNAUD**, statisticien, CNRS, UMR ADES ; Bordeaux

**Marie-José CLAVERIE**, préparation de textes, UMR ADES ; Bordeaux

**Catherine VALTON**, cartographe, IRD, Bondy

**Alain VERGNES**, photographe, CNRS, UMR ADES ; Bordeaux

Première édition parue en 2004 sous le titre *Atlas of Thailand. Spatial structures and development*

© IRD (ISBN 2-7099-1541-3), Paris et Silkorm Books (ISBN 974-9575-43-1), Chiang Mai

Maquette et mise en pages : **Régine Vanduick** (CNRS, UMR ESPACE-GDR Libergéo)

Relecture : **Marie-Madeleine Usselmann** (CNRS, UMR ESPACE-GDR Libergéo)

UMR ESPACE-GDR Libergéo, Maison de la Géographie, 17 rue Abbé de l'Épée, 34 090 Montpellier, tél. 04 67 14 58 32, fax 04 67 72 64 04.

La Documentation française, 29-31 quai Voltaire, 75344 Paris cedex 07, tél. 01 40 15 70 00.

Institut de recherche pour le développement, 213 rue Lafayette, 75480 Paris cedex 10, tél. 01 48 03 77 77

---

© CNRS-GDR Libergéo et La Documentation française, IRD